

2003

RAPPORT



Troisième réunion du
Groupe de haut niveau
sur l'éducation pour tous

New Delhi, Inde
10-12 novembre 2003



Pour toute information, veuillez contacter :
M. Abhimanyu Singh
Directeur, Division de la coordination internationale
et de suivi de l'éducation pour tous
Secteur de l'éducation
UNESCO
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP
France
Tél : +33 (0) 1 45 68 08 80
Fax : +33 (0) 1 45 68 56 26
Mél : dfu@unesco.org
Site web : www.unesco.org

La version provisoire de ce rapport à été partagée avec l'ensemble
des participants de la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous.

Rédacteur ► Clinton Robinson

Impression ► UNESCO

Table des matières

■	Préface	5
■	Thèmes de la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT	6
1	Introduction	7
1.1	Engagement – local et global: Murli Manohar Joshi, Ministre du développement des ressources humaines, Inde	8
1.2	L'EPT prend de la vitesse: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	8
1.3	L'Education, un mécanisme politique, économique et social: Jacques Chirac, Président de la République française ..	9
1.4	La volonté de reconstruire: Arthur Zahidi N'Goma, Vice-Président, République démocratique du Congo	9
1.5	Les défis des pays en transition: Askar Akaev, Président de la République du Kirghizistan	10
1.6	L'Education, facteur clé de la réduction de la pauvreté M. Shri Atal Bihari Vajpayee, Premier Ministre de l'Inde	10
2	Le chemin vers l'égalité entre les sexes?	12
2.1	Quel est le contenu du Rapport de suivi?	12
2.2	Trois points de vue	13
2.3	Echange d'idées	14
2.4	Voix d'enfants	14
3	Il est urgent d'agir: établir la parité des sexes d'ici 2005	15
3.1	Vers une stratégie d'action	15
3.2	En direct de la ligne de front	15
3.3	Echange d'idées	17
4	Politiques nationales de réforme et planification: quelles différences?	19
4.1	L'Etat doit jouer son rôle	19
4.2	Les contextes de la réforme – deux expériences	19
4.3	Echange d'idées	20
5	Honorer nos engagements internationaux: un moment charnière?	22
5.1	Evaluation de l'Initiative de mise en œuvre accélérée	22
5.2	Réponses des partenaires de l'initiative accélérée	22
5.3	Echange d'idées	23
6	Aller de l'avant: les défis de la coordination et de la coopération	25
6.1	Principes de coordination	25
6.2	Points de vue complémentaires	25
6.3	Echange d'idées	26
7	Conclusion	27
8	Annexes	28
I	Communiqué de la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous	28
II	Discours de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO	32
III	Déclaration du Parlement des enfants sur le droit à l'éducation	36
IV	Liste des participants	37
V	Programme de la réunion	44
■	Liste des acronymes	48

Préface

Il est absolument vital d'entretenir la dynamique du mouvement en faveur de l'Education pour tous. A cet égard, la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, qui a eu lieu à New Delhi (Inde) du 10 au 12 novembre 2003, a largement contribué à ce que les principaux partenaires demeurent pleinement engagés dans le processus et fassent ensemble progresser la réalisation des objectifs de l'EPT. Des représentants de gouvernements, de la société civile et d'organismes internationaux se sont retrouvés pour poursuivre une réflexion sur les difficultés majeures et les principaux défis que pose la réalisation de l'EPT. Le rapport que je suis heureux de préfacier rend parfaitement compte de l'esprit de volonté et de responsabilité collectives qui a animé avec force la réunion de New Delhi.

La réunion a accordé une attention particulière au cinquième des objectifs de Dakar, à savoir, l'élimination des disparités entre hommes et femmes et la réalisation de l'égalité entre les sexes. Comme l'ont justement fait remarquer nombre de participants, nous sommes près d'atteindre 2005, la première des échéances auxquelles sont liés ces objectifs. Les débats ont fait une large place aux données et aux analyses présentées dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/2004, consacré au thème des disparités entre hommes et femmes et de l'Education pour tous. Le Rapport de suivi a contribué à focaliser nos échanges et à élever le niveau des débats. Aujourd'hui encore, les deux tiers des adultes analphabètes et plus de la moitié des enfants non scolarisés sont de sexe féminin. Comme l'ont déclaré les participants, la lutte contre cette injustice revêt un caractère d'urgence. Les discriminations dont sont victimes les garçons dans certaines régions du monde ont également été mises en relief. A l'issue des débats, les participants ont adopté un Programme d'action qui est un véritable défi à tous les partenaires. Ce Programme aura un impact visible dès lors qu'en temps opportun les partenaires auront ajusté leurs politiques et leurs stratégies.

A mesure que se concrétisent les objectifs définis dans le Cadre d'action de Dakar, chaque réunion sur l'EPT doit être une contribution spécifique et concrète à l'effort global. Nous nous efforcerons à l'avenir de tendre vers le niveau de participation le plus élevé possible mais d'ores et déjà la réunion de New Delhi a permis de rassembler des acteurs de l'EPT de premier plan. Cette réunion est, je pense, la plus productive de toutes celles qui ont été organisées à ce jour. Certains aspects demandent à être encore améliorés, je le crois volontiers, mais je constate avec une grande satisfaction que grâce à cette réunion clef des partenaires de l'EPT le processus gagne en ampleur et en maturité. Je suis convaincu que si depuis plusieurs années de nombreux pays inscrivent l'EPT parmi leurs plus hautes priorités, il faut y voir l'effet direct non seulement de Dakar mais encore des processus de suivi mis en mouvement depuis Dakar. La récente réunion du Groupe de haut niveau a également gagné en visibilité en raison de l'intérêt porté par les media au lancement mondial du Rapport de suivi à New Delhi et de deux événements associés à nos trois jours de débat : le Parlement des enfants sur le droit à l'éducation et le séminaire international sur le travail des enfants et l'EPT.

L'exactitude et la précision des données et des statistiques présentées dans le Rapport de suivi ont donné lieu à de vastes débats. Cette préoccupation, qui a été reprise dans le communiqué final, devrait encourager l'Institut de statistique de l'UNESCO et les Etats membres à renforcer et à améliorer davantage leurs systèmes de collecte de données.

Le Gouvernement de l'Inde mérite les remerciements les plus sincères et les plus cordiaux pour l'accueil chaleureux qu'il a réservé au Groupe de haut niveau et pour l'excellente organisation de la réunion. La réunion du Groupe de haut niveau à New Delhi représente une étape importante dans le processus de suivi de Dakar. Elle a montré avant tout que la force de l'engagement international en faveur de la réalisation des objectifs de Dakar restait intacte, et ce en dépit des défis et des obstacles qui restreignent encore l'accès universel à une éducation de base de qualité.



Koïchiro Matsuura
Directeur général de l'UNESCO

Thèmes de la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT

Cadre de l'EPT

- L'éducation de base est un droit humain que les législations nationales doivent garantir à tous. L'Inde, pays hôte de la réunion, a inscrit ce droit dans sa Constitution ; de même, partout dans le monde, l'éducation gratuite et obligatoire doit devenir un droit inaliénable pour les garçons et les filles, les hommes et les femmes.
- L'éducation s'inscrit dans le contexte plus large du développement social, économique et culturel au niveau national. Ses valeurs comme ses objectifs, sa qualité et son contenu, ses résultats et les gains qu'elle procure doivent permettre à chaque apprenant – homme ou femme, enfant, adolescent ou adulte – de développer tous ses potentiels et de donner à sa vie toute la dignité qu'elle mérite.

Parité et égalité entre les sexes

- Pour importante qu'elle soit, la parité entre hommes et femmes n'est qu'une étape sur la voie de l'égalité entre les sexes.
- L'égalité entre les sexes dans l'éducation dépend de l'égalité dans la société au sens large. La promotion de l'égalité passe par la réalisation de l'égalité des chances, de l'égalité en termes d'emploi et de rémunération, de l'égalité devant le statut social et l'accès à des fonctions variées au sein de la société.
- L'inégalité entre hommes et femmes prend des formes diverses selon les pays. Alors qu'en Afrique subsaharienne, en Asie du sud et dans les Etats arabes les filles sont les premières victimes des disparités, dans les Caraïbes et les pays d'Europe occidentale, ce sont les garçons qui, pour de toutes autres raisons, sont pénalisés.
- Les enseignants fournissent des modèles de rôles – on ne compte pas suffisamment d'enseignants qualifiés en général et, en particulier, on déplore une pénurie d'enseignantes pour les filles dans les régions où les inégalités entre hommes et femmes sont les plus marquées.

Relations entre les partenaires

- Rien ne remplacera un dialogue de qualité entre les partenaires de l'aide ; l'écoute et le respect sont des conditions primordiales.
- Le suivi de l'EPT doit également concerner l'action des organismes de financement ainsi que l'aspect qualitatif et quantitatif de l'aide qu'ils fournissent.
- Il convient de mieux coordonner les initiatives et les procédures d'aide afin de réduire la duplication des efforts et d'alléger le fardeau que représentent pour les pays bénéficiaires les nombreuses exigences des donateurs en matière de planification, d'affectation des ressources, de suivi et d'évaluation. Les organisations non gouvernementales et la société civile doivent devenir des partenaires reconnus et acceptés en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT.

2005 est déjà proche, tous les partenaires doivent redoubler d'efforts afin que soit atteint l'objectif de la parité entre hommes et femmes.

La voix des enfants compte – les partenaires de l'EPT doivent accorder toute l'attention voulue à la Déclaration du premier Parlement des enfants sur le droit à l'éducation.

1 Introduction

La troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT) s'est nourrie de l'expérience des deux rencontres précédentes. Conformément au mandat qui a été confié au Groupe à Dakar et qui consiste à « contribuer à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers », la réunion a été organisée selon la formule qui avait été retenue à Abuja en 2002, c'est-à-dire un nombre relativement limité de partenaires de l'EPT de premier plan : gouvernements, représentants de la société civile, organismes bilatéraux et multilatéraux. Les données et les analyses présentées dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT n'ont pas manqué cette fois encore d'enrichir les débats. L'édition 2003/2004 du Rapport a été rendue publique à New Delhi le 6 novembre, juste avant le début de la réunion.

C'était la deuxième fois que la réunion se tenait dans l'un des pays du E9, l'Inde, qui doit relever le double défi d'une population de plus d'un milliard de personnes et d'une évolution socio-économique rapide. Ce pays se caractérise également par une forte diversité culturelle et linguistique. Il forme donc un creuset d'idées et d'expériences dans de multiples domaines liés au développement, comme le montre ses approches d'avant-garde et novatrices en matière d'éducation. Les progrès de l'Inde dans la sphère de l'éducation se manifestent tant par l'importance croissante du pays dans une économie globale fondée sur le savoir que par le dynamisme et la vitalité de la société civile indienne. L'Inde a donc offert aux débats du Groupe de haut niveau un environnement stimulant et extrêmement varié.

Le Président du Kirghizistan et le Vice-président de la République démocratique du Congo ont pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture de la réunion. Le Premier Ministre indien a ensuite officiellement ouvert les débats. Outre ces personnalités de haut rang, qui ont apporté un soutien massif à l'initiative en faveur de l'EPT et à la réunion du Groupe de haut niveau, étaient présents les Ministres de l'éducation de dix pays en développement (et les représentants ministériels de deux autres pays), deux Ministres chargés de l'aide au développement en provenance de pays développés, six représentants de la société civile, sept représentants d'organismes multilatéraux et trois représentants d'organismes bilatéraux. La réunion a suscité un vif intérêt, comme en témoigne l'importance des délégations présentes, les participants étant au total près d'une centaine. Seuls les participants officiels étaient autorisés à prendre la parole.

Le thème de la réunion, qui reprend celui du *Rapport mondial de suivi de l'EPT 2003/2004, Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité*, accorde une grande place à la réalisation de la parité entre les sexes, objectif fixé pour 2005. Les données et analyses présentées dans le Rapport permettent de mesurer les progrès accomplis, d'évaluer la distance franchie par les différents pays et le chemin qui leur reste à parcourir, et de préparer les futures étapes. Miroir des actions réalisées autant que force stimulante, le Rapport a suscité des réactions très diverses de la part des participants.

Afin d'explorer de façon méthodique le thème choisi dans toutes ses dimensions, les débats se sont déroulés au sein de cinq sessions de travail :

- ▷ Education pour tous : le chemin vers l'égalité entre les sexes ?
- ▷ Il est urgent d'agir : établir la parité entre les sexes d'ici à 2005.
- ▷ Politiques nationales de réforme et planification : quelles différences ?
- ▷ Honorer nos engagements internationaux : un moment charnière ?
- ▷ Aller de l'avant : les défis de la coordination et de la coopération.

Au début de chaque session de travail, le président de séance présentait les enjeux puis tenait une allocution sur le thème par deux ou trois répondants suivie des réactions des participants réunis autour d'une table. En fin de session, un rapporteur désigné parmi les participants résumait les principales réflexions et idées exprimées lors des discussions. Pendant ces deux jours et demi, le Groupe des Sherpas et quelques autres participants intéressés se sont réunis afin de rédiger le communiqué final, examiné et adopté en session publique juste avant la conférence de presse de clôture. Le texte du communiqué, adopté à l'unanimité, figure en appendice I.

Le présent rapport suit le programme – cette première section se termine par le résumé des six discours prononcés lors de la cérémonie inaugurale. Chacune des sections suivantes est consacrée à l'un des cinq thèmes de travail et comporte une introduction, les observations des répondants et les points forts des débats sous le titre « Échange d'idées ». Le rapport examine en conclusion dans quelle mesure la réunion a atteint les objectifs qu'elle s'était fixés et s'achève par quelques observations sur le processus engagé.

Les discussions consacrées aux objectifs de Dakar sur la parité et l'égalité entre les sexes se sont orientées soit sur la problématique sociale plus générale de l'égalité entre hommes et femmes soit sur l'enjeu plus spécifique de l'éducation des filles dans les sociétés où les filles et les femmes sont encore butte à des discriminations marquées. De toute évidence, le rôle et le statut des hommes et des femmes dans la société, ainsi que les relations sociales entre eux, déterminent le contexte dans lequel s'inscrit l'éducation des filles et la nature des gains qu'offre l'école aux enfants des deux sexes. Il apparaît de même que l'éducation des filles doit être l'objet d'une plus grande attention et bénéficier de moyens accrus ainsi que de mesures d'incitation spécifiques. Le présent rapport aborde tour à tour les questions sociales plus générales de l'égalité hommes-femmes et les mesures concrètes qu'il convient d'adopter dans certaines régions du monde afin que les filles et les femmes puissent accéder à l'éducation.

1.1 Engagement - local et global: Murli Manohar Joshi, Ministre du développement des ressources humaines, Inde

M. Murli Manohar Joshi, Ministre indien du développement des ressources humaines, a chaleureusement accueilli les participants à New Delhi. Il en a appelé à l'engagement de tous pour que les ambitieux objectifs de l'EPT définis à Dakar en 2000 deviennent réalité. En attirant l'attention des participants sur certains des progrès les plus remarquables accomplis par l'Inde dans le domaine de l'éducation depuis son accès à l'indépendance il y a plus de cinquante ans, M. Joshi a mis en relief quelques-uns des résultats du recensement effectué en 2001, en particulier :

- ▷ le nombre d'analphabètes a diminué de 32 millions;
- ▷ les disparités entre filles et garçons dans l'enseignement primaire ont été réduites, passant ainsi de 24,8% en 1991 à 21,7% en 2001;
- ▷ la proportion de filles scolarisées, qui continue à croître, est passée de 28% en 1950-51 à 44% en 2001; au cours de la même période, l'Indice de parité entre les sexes dans le primaire a progressé de 0,41 à 0,83.

La tâche qu'il reste à accomplir à l'Inde n'en demeure pas moins colossale, comme en témoignent les initiatives qui ont été engagées :

- ▷ amendement de la Constitution indienne en 2002 faisant de l'éducation gratuite et obligatoire un droit fondamental pour tous les enfants de six à quatorze ans;
- ▷ organisation de la campagne en faveur de l'Education

pour tous – Sarva Shiksha Abhiyan –, dans le but de permettre à tous les enfants de recevoir d'ici 2010 une éducation de qualité pendant huit ans; elle tient compte des besoins de quelque 190 millions d'enfants, de 850.000 écoles et de 3,3 millions d'enseignants ;

- ▷ cette campagne, qui va dans le droit fil du programme Mahila Samakhya de 1989, comprend un certain nombre d'initiatives visant à associer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à des groupes d'autonomisation à l'attention des femmes âgées ;
- ▷ certaines mesures tiennent compte des besoins spécifiques des minorités.

Comme l'illustre le cas de l'Inde, la volonté universelle en faveur de l'EPT, que doit stimuler la réunion du Groupe de haut niveau, est indispensable « afin de garantir que tous les enfants bénéficient du droit à l'éducation et que l'éducation soit pour eux une expérience productive et bénéfique ».

1.2 L'EPT prend de la vitesse: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Dans son discours, M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO, a remercié l'Inde d'avoir accueilli la réunion, notant qu'il n'était pas anodin que cet événement ait lieu en Asie du Sud où « les obstacles à la réalisation de l'EPT semblent parfois aussi élevés que les sommets himalayens ». Il a ensuite félicité le Gouvernement indien d'avoir amendé la Constitution pour faire de l'éducation élémentaire un droit fondamental et a salué les initiatives visant à faciliter l'accès à l'éducation. M. Matsuura a donné pour cadre à la réunion les progrès majeurs accomplis dans la réalisation de l'EPT depuis la dernière réunion du Groupe à Abuja; il a notamment fait état d'avancées dans six domaines :

- ▷ le débat sur l'EPT s'est élargi au sein du système des Nations Unies grâce aux processus liés aux Objectifs de développement du Millénaire ;
- ▷ la collaboration avec la société civile s'est resserrée, comme l'a notamment illustré la Semaine mondiale de l'EPT en 2003 ;
- ▷ de nombreuses réunions régionales et sous-régionales ont été organisées partout dans le monde.
- ▷ L'Initiative de mise en œuvre accélérée a été intensifiée : une réunion capitale devait avoir lieu à Oslo juste après celle du Groupe de haut niveau ;

- ▷ un esprit plus vif de partenariat et d'engagement commun s'est manifesté lors de la réunion du Groupe de travail sur l'Education pour tous en 2003.
- ▷ Le programme de l'UNESCO pour le prochain exercice biennal concorde davantage avec les objectifs de Dakar, 80% du budget du Secteur de l'éducation étant désormais consacré à l'Education pour tous.

Le Directeur général a relevé que le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003-2004* avait exprimé des craintes devant le rythme auquel progressait la réalisation des objectifs de l'EPT en général et de la parité entre les sexes d'ici à 2005 en particulier. Le Rapport fait œuvre utile en précisant ce qui distingue la parité de l'égalité et en présentant des exemples de stratégies qui se sont avérées efficaces sur le terrain. Observant pour conclure que la coordination internationale sur l'EPT allait dans la bonne direction, le Directeur général a appelé le Groupe de haut niveau à adopter une «approche concrète et solide» afin de hâter la progression de la réalisation des objectifs de l'EPT.

“Il est hautement symbolique que vous vous réunissiez en Inde, ce pays riche d'une grande civilisation vieille de plusieurs milliers d'années. [...] L'Inde aborde les défis modernes depuis une perspective originale dont le monde doit prendre bonne note. De tous temps, l'éducation et les choses de l'esprit ont été fort prisées en Inde.”

Jacques Chirac,
Président de
la République française

1.3 L'Education, un mécanisme politique, économique et social: M. Jacques Chirac, Président de la République française

Le message adressé par M. Jacques Chirac, Président de la République française, au Groupe de haut niveau a été délivré par M. Pierre-André Wiltzer, Ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Le Groupe de haut niveau ayant pour mandat de garantir à chaque enfant une éducation de qualité, le Président s'est attaché à souli-

gner le cas de l'Afrique; la jeunesse africaine est porteuse d'un espoir de renouveau mais on doit craindre sa colère si elle est privée d'éducation. L'EPT a des ramifications politiques, économiques et sociales. Sur le plan politique, la bonne gouvernance et la démocratie ne peuvent s'épanouir que lorsque chaque citoyen est capable d'exercer ses droits sur la base du savoir. Sur le plan économique, le savoir est le fondement de la croissance, et ce d'autant

plus que l'accès aux technologies de l'information et leur utilisation font appel à des compétences réelles. Sur le plan social, l'éducation doit contribuer à éliminer les discriminations fondées sur le sexe ou l'origine sociale; comment une femme qui n'a pas été scolarisée pourrait-elle préparer ses enfants aux difficultés de la vie contemporaine? Les filles doivent aller à l'école. Le Président a exhorté le Groupe de haut niveau à faire parvenir un message fort à la Banque mondiale et aux Etats membres afin d'intensifier l'Initiative de mise en œuvre accélérée à laquelle, comme il l'a rappelé, la France apporte tout son soutien. Le message du Président s'est conclu par un appel au respect du Consensus de Monterrey: il convient de faire œuvre commune non pas dans un climat d'assistance mais dans un esprit de partenariat.

1.4 La volonté de reconstruire: Arthur Zahidi N'Goma, Vice-Président, République démocratique du Congo

Dans son allocution sur les problèmes rencontrés dans les situations de post-conflit et de reconstruction, M. Arthur Zahidi N'Goma, vice-Président de la République Démocratique du Congo, a déclaré qu'il était très difficile d'assigner des priorités dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Son gouvernement est aux prises avec les séquelles de la guerre et d'une mauvaise gouvernance. Le système éducatif a subi des détériorations très importantes:

- ▷ Le taux de scolarisation est tombé de 94,3% en 1978-1979 à 50% en 2001.
- ▷ Plus de 4,6 millions d'enfants ne sont pas scolarisés.
- ▷ Plus de 51% des filles ne sont pas scolarisées.

L'éducation ne représente aujourd'hui que 1% du budget de l'Etat.

Il sera nécessaire, afin de surmonter ces graves difficultés, d'entreprendre des efforts concertés en matière de construction, de formation, d'investigation, d'évaluation et de refonte des programmes – par exemple la formation de 44.000 nouveaux enseignants et la promotion de 50.000 enseignants déjà qualifiés. L'éducation est la pierre angulaire de la reconstruction, c'est un investissement dans la population du pays. Un réseau national de l'EPT a récemment été tissé entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et les associations intervenant dans le domaine de l'éducation afin de promouvoir la coopération et d'intensifier les efforts engagés. Qu'il s'agisse

de l'infrastructure, du nombre de postes d'enseignants ou de la conception des programmes scolaires, tous les domaines liés à l'éducation feront l'objet d'une grande attention, le gouvernement prévoyant d'y consacrer 10% à 15% du budget de l'Etat. Bien conscient qu'une telle entreprise ne se fera pas sans aide, M. N'Goma a conclu son allocution en exprimant ses remerciements aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du pays pour les contributions qu'ils ont déjà apportées.

1.5 Les défis des pays en transition : Askar Akaev, Président de la République du Kirghizistan

M. Askar Akaev, Président de la République du Kirghizistan, a abordé la réunion du point de vue des pays en transition. Rappelant que l'histoire du Kirghizistan remontait à 2200 ans, le Président a déclaré que devant les défis que pose la période actuelle et les mutations rapides qu'elle entraîne, l'éducation revêtait une importance majeure. Dans un contexte où le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés ne cesse d'augmenter, le pays doit s'efforcer d'offrir les mêmes chances à tous. Il s'agit pour commencer de programmes préprimaires, où la pédagogie de style autoritaire est remplacée par une approche centrée sur l'enfant. L'amélioration des infrastructures visant à faciliter l'accueil des familles nombreuses ou démunies représente également une entreprise ambitieuse. A tous les niveaux d'enseignement, préprimaire, primaire ou secondaire, le Kirghizistan doit concevoir des programmes et du matériel pédagogique en quatre langues en raison de la composition plurilingue et multiculturelle de sa population. Le taux de scolarisation du Kirghizistan est parmi les plus élevés au sein de la CEI, néanmoins l'Etat a pleinement conscience que l'accessibilité à l'école n'est pas encore acquise dans les zones rurales ainsi que pour les orphelins et les enfants souffrant d'un handicap.

L'enseignement supérieur a connu un développement rapide depuis que le pays a accédé à l'indépendance. A présent, 47% des établissements spécialisés dans l'enseignement supérieur se trouvent en dehors de la capitale, ce qui en facilite l'accès pour les familles défavorisées et rurales. M. Akaev a souligné que 53,6% des étudiants du niveau tertiaire étaient des femmes. L'introduction des technologies de l'information représentera une étape cruciale pour l'ensemble du système éducatif, tout comme l'amélioration de la qualité qui devrait résulter de la révision des modes d'évaluation et de notation. L'aide interna-

tionale fournie par l'UNESCO et l'assistance qu'apportent les organisations non gouvernementales contribuent à l'élaboration d'indicateurs et de normes. Le Kirghizistan bénéficie également du soutien d'autres organismes régionaux et internationaux. Dans sa conclusion, le Président a déclaré que son gouvernement avait fermement l'intention de placer l'éducation au cœur du développement du pays.

1.6 L'Education, facteur clé de la réduction de la pauvreté M. Shri Atal Bihari Vajpayee, Premier Ministre de l'Inde

Dans son discours inaugural, M. Shri Atal Bihari Vajpayee, Premier Ministre de l'Inde, a accueilli chaleureusement les participants. Partant du caractère primordial de la lutte contre la pauvreté, il a déclaré que l'éducation constituait assurément un facteur clef pour faire face à toutes les formes de la pauvreté et de l'impuissance. La réduction de la pauvreté figure désormais au premier rang des priorités internationales, comme en témoignent les Objectifs de développement du Millénaire, de sorte que l'éducation bénéficie elle aussi d'un regain d'attention et devient l'un des « objectifs majeurs que poursuit la communauté mondiale ». Commentant les solutions mises en œuvre par l'Inde pour surmonter ses propres difficultés en matière d'éducation (présentées par le Ministre du développement des ressources humaines de l'Inde dans son allocution), le Premier Ministre est revenu en détail sur les principaux enjeux à relever :

- ▷ Même lorsque l'éducation élémentaire est gratuite, il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures d'incitation supplémentaires comme la mise en place de programmes d'alimentation scolaire pour assurer que les élèves mènent leur scolarité à terme.
- ▷ La discrimination positive est une mesure nécessaire qui garantit qu'aucun groupe de la population n'est exclu, comme les minorités, les populations tribales ou les enfants souffrant d'un handicap.
- ▷ Les disparités entre les sexes sont souvent la conséquence d'un ensemble de problèmes socioculturels et économiques, au premier rang desquels figure l'opportunité d'envoyer les filles à l'école en termes de coûts, dans la mesure où la contribution des filles aux travaux ménagers est généralement considérée comme étant indispensable.
- ▷ Dans certains cas, les conditions de scolarisation, notamment dans les zones rurales et les bidonvilles urbains, peuvent être grandement préjudiciables à la

qualité de l'enseignement – l'absence d'installations sanitaires et de murs d'enceinte ont sans aucun doute une forte incidence sur l'assiduité des filles à l'école.

“La véritable éducation est une clef extraordinaire qui permet d'ouvrir plusieurs portes à la fois : la réalisation de tout le potentiel des individus, l'amélioration de la situation économique de la famille et de la nation, les relations harmonieuses entre les différents groupes qui composent la société et la paix et la coopération entre les membres de la communauté internationale.”

Shri Atal Bihari Vajpayee,
premier ministre de l'Inde

Seul un partenariat solide et sincère entre les gouvernements et la communauté internationale permettra de mobiliser les moyens financiers supplémentaires qui s'avèrent nécessaires. Critique à l'égard de l'Initiative de mise en œuvre accélérée qu'il juge « ni accélérée ni appropriée », le Premier Ministre a appelé à une mobilisation plus rapide des ressources « afin d'honorer sans faillir les objectifs pris à Dakar en 2000 ».

M. Vajpayee a indiqué que « le fossé entre l'école des pauvres et l'école des riches

s'élargit d'année en année ». Un tel fossé, a-t-il ajouté, met en péril la qualité de l'éducation car ni les riches ni les pauvres ne sauraient se satisfaire d'une éducation qui n'aboutit à rien. Pour que soit garanti le droit à l'égalité d'accès à une éducation de qualité, les gouvernements doivent protéger les populations vulnérables des effets néfastes des forces du marché. En conclusion, le Premier Ministre a appelé le Groupe de haut niveau à « évaluer les avancées réalisées à ce jour, à analyser les problèmes et les obstacles et à tracer une voie qui permette à l'avenir d'accélérer le rythme du progrès ». A cet égard, a-t-il ajouté, la réunion a lieu à un moment charnière.

2 Le chemin vers l'égalité entre les sexes ?

- **L'égalité entre les sexes ne sera réalisée dans le domaine de l'éducation qu'à condition d'être une réalité dans la société.**
- **L'éducation est un droit pour tous qui doit être inscrit dans les législations nationales.**
- **La voix des enfants : les délégués du tout premier Parlement des enfants sur le droit à l'éducation sont intervenus pendant la réunion.**

2.1 Quel est le contenu du *Rapport de suivi* ?

La première session de travail de la réunion a accordé une grande place aux données et aux analyses présentées dans le *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2003/2004* qui témoignent des avancées accomplies dans l'ensemble du monde vers la réalisation de la parité entre les sexes d'ici 2005 et de l'égalité d'ici 2015, conformément aux objectifs fixés à Dakar.

Dans sa présentation, le Directeur du Rapport, M. **Christopher Colclough**, a réaffirmé que ce document était un instrument permettant aux partenaires de rendre compte des progrès accomplis et de signaler à la communauté internationale quels étaient les obstacles majeurs à surmonter. Le thème conducteur de cette année, la réduction des inégalités entre hommes et femmes, correspond à la fois aux Objectifs de développement du Millénaire et aux engagements de Dakar ; c'est aussi un impératif en matière de droits humains. La Déclaration universelle des droits de l'homme tout comme la convention relative aux droits de l'enfant proclament que l'éducation et l'absence de discriminations sont un droit pour tous les êtres humains, hommes et femmes. M. Colclough a cité quelques-unes des principales recommandations du rapport :

- ▷ Il importe de faire la distinction entre la parité entre les sexes (objectif 2005) et l'égalité entre les sexes (objectif 2015) (voir encadré). L'égalité entre hommes et femmes n'a encore été réalisée dans aucun pays.
- ▷ Sur les 128 pays pour lesquels on dispose d'informations, 54 auront réalisé la parité dans l'éducation primaire et secondaire d'ici 2005.
- ▷ Près de la moitié d'entre eux, soit 54, risquent de ne pas réaliser la parité filles-garçons dans le primaire, dans le secondaire ou même à ces deux niveaux d'ici 2015 ; il s'agit de pays d'Afrique subsaharienne (16), d'Asie de l'est et du Pacifique (11) et d'Etats arabes (7). D'ici 2015, il subsistera essentiellement des inégalités au niveau secondaire. En raison des mauvais résultats obtenus par les garçons dans l'enseignement secon-

daire, quelques pays industrialisés pourraient ne pas atteindre l'objectif fixé pour 2015.

Comme l'analyse le Rapport, les disparités entre les sexes sont fonction de trois droits qu'englobe le droit à l'éducation. Les discriminations auxquelles se heurtent principalement les filles découlent du non-respect des droits suivants :

- ▷ Le droit à l'éducation – différents facteurs tels que les normes sociales et les traditions, les frais de scolarité et le travail des enfants restreignent l'accès à l'éducation. Le fléau mondial du VIH/sida, les conflits armés et le handicap contribuent à restreindre le droit des filles à l'éducation.
- ▷ Les droits dans l'éducation – problèmes liés aux infrastructures scolaires, à la sécurité, à l'attitude des enseignants, aux programmes scolaires.
- ▷ Les droits par l'éducation – les opportunités d'emploi et la rémunération avantagent les garçons.

Après avoir analysé les problèmes, le Rapport dresse l'inventaire des bonnes pratiques qui peuvent contribuer efficacement à la réalisation de la parité entre les sexes. Il souligne notamment la nécessité de réduire les coûts liés à la scolarisation par la suppression des frais de scolarité

L'Indice du développement de l'Éducation pour tous (IDE) - élément innovant en 2003

La mise au point de l'Indice du développement de l'Éducation pour tous contribue efficacement à mesurer le degré de réalisation des objectifs de Dakar. Ce nouvel indice, qui concerne quatre des objectifs fixés, fournit un tableau plus complet des progrès accomplis :

- ▷ Le taux net de scolarisation à l'école primaire
- ▷ Les disparités entre les sexes, mesurées par la valeur moyenne des Indices de parité entre les sexes du primaire, du secondaire et de l'alphabétisation des adultes
- ▷ Le taux d'alphabétisme des adultes
- ▷ La qualité de l'éducation, mesurée au moyen du taux de survie scolaire en cinquième année du primaire.

ainsi que par d'autres méthodes incitatives telles que la mise en place de bourses, de dispositifs d'aide au revenu en faveur des familles les plus pauvres et de programmes d'alimentation scolaire. Ces mesures ciblées ont déjà apporté la preuve de leur efficacité dans de nombreux cas. En conclusion, M. Colclough a présenté une évaluation de l'aide à l'éducation, déplorant une baisse des contributions dans les années 90 et une irrégularité depuis lors. Les engagements en faveur de l'Initiative de mise en oeuvre accélérée portent actuellement sur 200 M\$, par exemple, or il man-

que 118 M\$ pour combler le déficit en ressources des sept premiers pays bénéficiaires de l'Initiative.

2.2 Trois points de vue

Réagissant aux problèmes évoqués dans le Rapport, les trois répondants ont exprimé des points de vue très divers. M. **Luis Gomez Gutierrez**, Ministre de l'éducation de Cuba, a placé le problème de l'égalité entre hommes et femmes dans le contexte plus large de la justice sociale et de la réduction du fossé entre les riches et les pauvres. Il a illustré ses propos en exposant les progrès réalisés par Cuba sur la voie de l'EPT : à Cuba filles et garçons sont égaux devant l'éducation et le pays a atteint les objectifs fixés en matière d'alphabétisation des adultes et de protection et d'éducation de la petite enfance. Néanmoins, l'amélioration de la qualité de l'éducation est un combat sans fin. Cuba coopère actuellement avec dix-neuf pays auxquels il propose son savoir-faire, notamment dans le domaine de l'alphabétisation ; il a en effet mis en place des programmes innovants qui s'appuient sur des méthodes radiophoniques et audio-visuelles. Plus généralement, en Amérique latine, les Ministres de l'éducation ont proposé un programme dynamique d'échange dette-éducation.

M. **Zéphirin Diabré**, Administrateur associé, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), est revenu sur la nature essentielle de l'éducation, « pièce maîtresse du développement humain – multiplicateur des choix ». Certes, a-t-il reconnu, la parité entre hommes et femmes est un premier pas capital ; mais il faut aller plus loin et œuvrer en faveur de l'égalité entre hommes et fem-

mes. Cela « implique une transformation radicale des rapports entre hommes et femmes, véritable aboutissement d'une construction sociale, afin que les femmes jouissent d'une égalité des chances dans tous les domaines ».

M. **Diabré** a insisté sur trois de ces domaines :

- ▷ Egalité devant la recherche d'emploi
- ▷ Egalité des femmes devant les possibilités de renforcement des capacités
- ▷ Rémunération égale.

Il est donc crucial de lier les objectifs de parité et d'égalité entre les sexes dans l'éducation aux objectifs de plus large envergure sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, comme le prescrivent les Objectifs de développement du Millénaire.

M. **Friedrich Hamburger**, Chef de cabinet du Commissaire pour le développement et l'assistance humanitaire de la Commission européenne, s'est intéressé aux engagements et à la coordination à l'échelle internationale. Considérant les conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'Education pour tous 2003/2004 comme un défi à relever, il a souligné combien il était important de prendre le Consensus de Monterrey comme point de départ à toutes les initiatives internationales en faveur de l'EPT. Ces efforts de structuration doivent s'appuyer sur trois éléments communs :

- ▷ Initiatives prises par les gouvernements bénéficiaires
- ▷ Harmonisation des procédures d'aide
- ▷ Partenariat entre donateurs et gouvernements.

Rappelant le soutien apporté par l'Union européenne (UE) à l'Initiative de mise en oeuvre accélérée (dont il sera question ultérieurement au cours de la réunion), M. Hamburger a préconisé la durabilité des engagements à long terme en vue de la concrétisation de l'EPT et des Objectifs de développement du Millénaire. Comme il l'a en outre souligné, il est important d'examiner au moyen d'indicateurs l'action menée par les bénéficiaires ainsi que les progrès allant dans le sens d'une plus grande harmonisation des procédures d'aide. A cet égard, il a fait état des initiatives récentes prises par la Commission pour promouvoir une telle approche dans le cadre de la gestion de la coopération au développement.

M. Hamburger a conclu en déclarant que les donateurs avaient la capacité de soutenir les stratégies éducatives des pays en développement ; au Groupe de haut niveau d'insuffler une volonté politique qui soit en mesure de transposer les objectifs d'EPT dans la réalité.

Les conditions de la parité entre les sexes

- ▷ Une proportion égale de filles et de garçons scolarisés
- ▷ Les conditions de l'égalité entre les sexes

Des chances de scolarisation égales

- ▷ L'égalité devant le processus d'apprentissage
- ▷ L'égalité devant les acquis de l'apprentissage
- ▷ L'égalité devant l'emploi et la rémunération

2.3 Echange d'idées

Exprimant leur satisfaction devant la qualité du *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2003/2004*, les participants ont jugé que ce document remplissait la fonction pour laquelle il avait été conçu, à savoir, jauger les avancées accomplies et tenir les partenaires de l'EPT informés des obstacles qui freinent la réalisation des objectifs et des engagements de Dakar. Le nouvel Indice du développement de l'Éducation pour tous a été salué comme un outil efficace qu'il convient d'affiner davantage. Plusieurs intervenants se sont interrogés sur l'exactitude des données : était-il possible de disposer de statistiques plus récentes qui rendent compte des changements politiques et des situations actuelles ? A cela, les directeurs de l'équipe du Rapport de suivi et les représentants de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) ont répondu qu'un décalage de deux ans n'était pas inhabituel dans les rapports internationaux, tributaires des données fournies par les gouvernements. Dès que les informations nécessaires seront disponibles, les orientations politiques qui favorisent d'ores et déjà la réalisation des objectifs de Dakar seront mentionnées dans les prochains rapports.

Les participants ont réaffirmé à l'unanimité leur volonté de réaliser la parité entre les sexes et de poursuivre plus avant sur la voie de l'égalité entre les sexes. L'exemple de l'Inde, qui a inscrit le droit à l'éducation dans sa Constitution, est une mesure positive propre à susciter l'émulation. La législation sur le droit à l'éducation et sur l'élimination des discriminations fondées sur le sexe constitue un fondement nécessaire de l'évolution sociale.

Les participants ont fait état de nombreux obstacles à l'amélioration de l'éducation des filles, dont :

- ▷ Les pratiques culturelles comme le travail des enfants et le mariage précoce.
- ▷ L'insuffisance du nombre d'enseignantes, qui fournissent des modèles de rôles aux filles.
- ▷ La pandémie du VIH/sida, le handicap, les conflits armés et autres facteurs qui restreignent l'accès des filles à l'éducation.
- ▷ L'éloignement des écoles dans les zones rurales et les déficiences de l'environnement scolaire (infrastructures, programmes scolaires, nombre d'enseignants).
- ▷ L'image de la femme dans la société et la nécessité de mener des campagnes de sensibilisation sur la problématique hommes-femmes.

De l'avis des participants, l'action des donateurs doit elle aussi être évaluée – qu'il s'agisse de la quantité, de la fiabilité de l'aide, ainsi que des processus et des procédu-

res de planification et d'acheminement. Une évaluation à intervalles réguliers, dans le rapport annuel par exemple, devrait contribuer à une meilleure coordination des initiatives et à l'harmonisation des procédures de l'aide.

2.4 Voix d'enfants

Beauty, une petite fille, et Mac, un garçon, ont pris la parole au nom du « Parlement des enfants sur le droit à l'éducation », qui s'est tenu à Delhi du 8 au 10 novembre, juste avant la réunion du Groupe de haut niveau. Soixante-dix enfants originaires de onze des États indiens ont pris part aux travaux du Parlement ; les obstacles à l'éducation relèvent pour eux tous de l'expérience vécue : travail des enfants, catastrophes naturelles, conflit armé, pauvreté, malnutrition et nécessité de participer aux travaux agricoles. Leurs débats ont donné naissance à une Déclaration, placée en appendice du présent rapport (voir appendice III), qui appelle les gouvernements et le Groupe de haut niveau à lever les barrières qui bloquent l'accès à l'éducation afin de garantir le droit à l'éducation à tous les enfants et de promouvoir une éducation adaptée à chaque enfant et qui soit d'un niveau de qualité élevé et constant.

“Il faut bien se rendre compte que la Déclaration est très loin de refléter l'émotion très vive qui a marqué les travaux du Parlement, des larmes et des rires, et de tout ce que les participants ont appris. Une chose est sûre : ces enfants ont compris combien l'éducation était essentielle dans leur vie et ce qu'ils désirent plus que tout, c'est d'avoir la chance de recevoir une éducation de qualité.”

3 Il est urgent d'agir : établir la parité des sexes d'ici 2005

- **Au-delà des grands discours sur l'engagement politique, quelles sont les mesures qui font véritablement avancer la parité entre les sexes ?**
- **Il est capital d'accorder une attention soutenue aux besoins des adolescents, et plus particulièrement à ceux des adolescentes.**
- **Qualité de l'éducation : l'amélioration de la qualité de l'éducation a un effet bénéfique sur les résultats d'apprentissage et stimule la demande.**

3.1 Vers une stratégie d'action

En ouvrant la session, Mme **Zobaida Jalal Khan**, Ministre de l'éducation du Pakistan, a rappelé que « le sentiment d'urgence et l'engagement » étaient absolument essentiels pour que la parité entre les sexes dans le primaire et le secondaire soit établie d'ici 2005 dans l'ensemble du monde, conformément aux objectifs de Dakar. Elle a invité tous les partenaires à transformer ce sentiment d'urgence en un ensemble de mesures spécifiques, rappelant qu'il restait encore bien des progrès à accomplir dans certaines régions du monde, notamment en Afrique subsaharienne, en Asie du sud-ouest et dans les Etats arabes. En effet, c'est dans ces régions que se situent la plupart des 36 pays où le taux net de scolarisation est inférieur à 80% et où l'Indice de parité entre les sexes est de 0,81%, du moins dans les programmes d'alphabétisation pour adultes.

Mme Jalal a reconnu que cette situation était la résultante d'un ensemble complexe de facteurs, où se mêlent des problèmes d'ordre social, politique, culturel et économique exigeant une approche globale de la parité hommes-femmes et des objectifs de l'EPT. Certes, les politiques progressent sans doute dans la bonne direction mais elles tardent à être appliquées. En conclusion, Mme Jalal a appelé de ses vœux une « riposte synergique de toutes les initiatives nationales relatives aux inégalités entre hommes et femmes » englobant en particulier : l'application de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW), la création de ressources pour les femmes dans le cadre des documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP), une meilleure reconnaissance des femmes élues et la mise en œuvre d'initiatives en faveur des droits des femmes par la société civile.

3.2 En direct de la ligne de front

Trois participantes intervenant dans la coordination et la mise en œuvre de l'éducation formelle et non formelle se sont inspirées de leur propre expérience pour suggérer des moyens et des mesures susceptibles de hâter la réalisation de l'objectif de 2005.

Mme **Jahan Ara Begum**, Conseillère spéciale auprès du Premier Ministre du Bangladesh pour l'enseignement primaire et l'alphabétisation, a cité son pays en exemple pour illustrer l'importance des mesures gouvernementales destinées à offrir aux femmes des solutions efficaces pour s'extraire de la marginalisation et se libérer des discriminations, que ce soit dans le domaine de l'éducation ou dans la société au sens large. Force est de reconnaître, a-t-elle ajouté, que les femmes du Bangladesh ne connaissent pas encore suffisamment leurs droits et que dans la plupart des domaines elles ont pris du retard par rapport aux hommes ; Mme Jalal a indiqué ensuite quelles étaient les mesures prises par le gouvernement de son pays afin d'améliorer cette situation :

- ▷ quatre comités ont été créés à l'échelle nationale afin d'éliminer les discriminations à l'égard des femmes ;
- ▷ au niveau de l'école primaire, 60% des postes d'enseignant sont réservés aux femmes (40% d'enseignantes actuellement) ;
- ▷ les centres d'éducation non formelle accueillent 50% d'étudiantes ;
- ▷ il est prévu de nommer davantage de femmes aux postes officiels ;
- ▷ les familles défavorisées perçoivent une allocation familiale afin de leur permettre d'envoyer leurs enfants à l'école (six millions d'enfants bénéficient à ce jour de cette mesure) ;
- ▷ une aide est versée aux jeunes filles au niveau du lycée ; ainsi le ratio de scolarisation s'établit à 53 : 47 en faveur des filles ;
- ▷ des programmes de sensibilisation destinés aux parents et aux tuteurs soulignent l'importance de l'éducation ;
- ▷ des installations sanitaires sont construites dans la plupart des écoles ;
- ▷ les programmes scolaires sont revus afin d'éliminer toute conception discriminatoire.

Dans son plan national d'action en faveur de l'EPT, le Bangladesh, où le taux de scolarisation dans le primaire

atteint près de 100%, place à présent la priorité sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

M. **Erwin Judd**, Directeur de la Division des programmes du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a rappelé que l'éducation des filles était une priorité essentielle de l'UNICEF et a exposé un certain nombre de problèmes précis qui demandaient à être résolus afin d'améliorer l'accès et la qualité (Voir encadré p. 17).

Les politiques destinées à éliminer les disparités entre hommes et femmes doivent être axées sur trois lignes directrices : amélioration de la demande sociale, amélioration de l'offre en matière d'éducation et amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation. Ces remarques précédaient l'intervention du Ministre de l'éducation du Congo, Mme **Rosalie Kama-Niamayoua**, qui a rappelé que la volonté politique doit aboutir à des actions concrètes, telles que :

- ▷ Une législation qui garantisse à tous l'accès à l'éducation.
- ▷ La mise en œuvre de partenariats entre les acteurs sociaux.
- ▷ Une redéfinition des buts de l'éducation dans le contexte national.
- ▷ L'assurance que l'éducation exerce une influence positive sur tous les aspects de la vie.
- ▷ Une répartition adéquate des écoles pour satisfaire l'offre et la demande en matière d'éducation.
- ▷ Un soutien spécial aux familles défavorisées.
- ▷ Et enfin, l'alphabetisation des femmes, qui a un effet bénéfique sur l'instruction des filles.

L'objectif fixé pour 2005 présentant un caractère d'urgence, Mme Kama-Niamayoua a préconisé l'adoption de cinq mesures spécifiques :

1. Veiller à ce que les filles n'abandonnent pas l'école : le développement dépend des mères des générations futures.
2. Surmonter les obstacles que sont les traditions, la participation des filles aux travaux ménagers, la représentation des femmes dans les manuels scolaires et le fléau du VIH/sida, afin que les filles qui ne sont pas allées à l'école aient accès à l'éducation.
3. Veiller à ce que les programmes destinés à la petite enfance dépassent le cadre des élites urbaines.
4. Accroître le nombre d'enseignants qualifiés afin de réduire le nombre d'élèves par classes.
5. Et enfin, veiller à ce que cette réunion rappelle aux partenaires qu'ils ont l'obligation d'honorer leurs

engagements relatifs à l'EPT et, plus particulièrement, à l'éducation des filles.

Mme **Maria Khan**, représentante du Bureau de l'Asie et du Pacifique sud pour l'éducation des adultes (ASPBAE), a pour sa part reconnu qu'il était « certain que de nombreux pays n'atteindraient pas les objectifs fixés pour 2005 ». Elle a néanmoins indiqué que certaines mesures pouvaient accélérer le rythme des progrès. Ces mesures relèvent soit des politiques (substance) soit des procédures.

Politiques :

- ▷ Il convient dès à présent d'accorder une attention particulière à la parité entre filles et garçons dans l'éducation secondaire ; en effet, les élèves qui achèvent leur scolarité au niveau du primaire n'ont quasiment aucune chance de trouver un emploi satisfaisant ; pour trouver des opportunités d'emploi satisfaisantes, il faut donc que les élèves poursuivent leurs études jusqu'au niveau secondaire.
- ▷ Les adolescents de 11 à 14 ans ont été quelque peu négligés. Il s'agit de corriger cette situation, de renforcer l'assurance et l'estime de soi des filles et de leur donner les outils qui leur permettront de faire des choix en conscience, qu'il s'agisse du mariage, de l'indépendance financière ou de l'emploi.
- ▷ Les programmes d'alphabetisation destinés aux femmes doivent bénéficier d'une attention accrue ; en effet, ces programmes sont parfois la seule chance d'éducation qui s'offre aux filles non scolarisées. Un foyer propice à l'éducation est essentiel à l'instruction des enfants – lorsqu'elles sont instruites, les femmes exercent une influence très positive sur l'instruction de leurs enfants.

Procédures :

- ▷ Les procédures d'évaluation doivent davantage concerner la mise en œuvre, notamment les mesures destinées à favoriser l'accès à l'éducation et l'achèvement du cycle scolaire ; de nombreuses organisations de la société civile s'efforcent, par exemple, de répertorier les mesures incitatives comme l'élimination des droits de scolarité et la mise en place de dispositifs tels que les programmes d'alimentation scolaire, les aides spécifiques et le soutien aux enseignantes. Il s'agirait là d'indicateurs de progrès fort utiles.
- ▷ Le suivi des flux d'aide est nécessaire afin de mieux évaluer la réactivité des donateurs, leur coordination et le respect des échéances en matière de financement.

3.3 Echange d'idées

Si, contrairement aux résultats escomptés, le débat qui a suivi ne s'est pas clairement orienté vers le Programme d'action international pour l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005, les participants se sont néanmoins penchés sur les mesures positives spécifiques qu'il serait bon de renforcer afin d'intensifier les progrès. Les points suivants ont notamment été évoqués :

- ▷ La suppression totale des droits de scolarité et autres frais afférents à la scolarité à la charge des familles.
- ▷ La mise en place de programmes d'alimentation scolaire et d'autres mesures incitatives (aides, bourses) telles que la Bolsa Escola au Brésil dont bénéficient dix millions d'enfants et quatre millions de familles.
- ▷ Eau salubre, installations sanitaires et toilettes séparées pour les filles, éclairage et sécurité à l'école.
- ▷ Des écoles à proximité du domicile des élèves.
- ▷ Promotion de l'emploi et des opportunités professionnelles pour les filles qui abandonnent l'école.
- ▷ Augmentation du nombre d'enseignantes, valorisation de la profession d'enseignant.
- ▷ Dans les régions isolées, logement des enseignants.
- ▷ Participation des enseignants à la planification, soutien accru aux directeurs d'établissements scolaires.
- ▷ Favoriser les environnements propices à l'éducation, en particulier à la maison : lorsque les mères sont instruites, leurs enfants ont de plus grandes chances de réussir leur scolarité.
- ▷ Réintégration des jeunes femmes dans l'enseignement à la suite de grossesses précoces.
- ▷ Programmes d'augmentation du revenu et de micro-crédit pour les mères afin de leur permettre de libérer leurs filles des tâches domestiques et de les envoyer à l'école.
- ▷ Tenir compte des effets de la pandémie du VIH/sida sur l'éducation des filles.

Soulignant l'importance d'une volonté politique forte aux plus hauts niveaux afin de garantir le changement, un certain nombre de pays dont le Burkina Faso ont fait état de politiques récentes qui avaient permis d'augmenter les effectifs de filles scolarisées. Le Forum des éducatrices africaines (FAWE) a évoqué les expériences innovantes menées en partenariat avec les Ministères de l'éducation dans 33 pays.

Vers la parité entre les sexes d'ici à 2005 - huit suggestions de l'UNICEF

1. Intensifier les efforts pour une participation accrue des filles

Il est pour cela nécessaire de mettre en place des réseaux efficaces sur le plan national, régional et mondial entre les gouvernements, la société civile, les ONG, le secteur privé et les organismes bilatéraux et multilatéraux. Les ministères de l'éducation, de l'agriculture, de la santé, du travail et des affaires sociales doivent élaborer une approche intégrée. Il convient de développer la capacité des communautés à participer à l'éducation.

2. Renforcer les synergies visant à la réalisation de l'équité entre hommes et femmes

La sexospécificité doit être une priorité absolue dans les politiques, les plans d'action et les budgets. Les programmes d'alphabétisation qui permettent aux femmes de devenir plus autonomes doivent être intensifiés. Les pères doivent devenir les défenseurs les plus ardents de l'éducation des filles.

3. Réduire les coûts directs et indirects afférents à l'éducation, en particulier pour les familles pauvres

Tous les Etats doivent garantir et soutenir l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. La demande en faveur de l'éducation augmente lorsque sont supprimés les frais directs et indirects (uniformes, manuels). L'égalité des chances pour tous les enfants passe par un soutien aux groupes les plus défavorisés (bourses, mesures incitatives).

4. Allouer des ressources à la réalisation de l'équité entre les sexes et de l'efficacité

Veiller à ce que l'éducation des filles figure au centre des priorités dans les plans de développement nationaux et les programmes d'aide externe. Les gouvernements locaux et les écoles elles-mêmes doivent faire un effort de planification et d'affectation des ressources pour permettre aux filles d'accéder à l'éducation.

5. Qualité et accessibilité

Soutenir les modèles éducatifs novateurs à l'attention notamment des minorités et des groupes marginalisés ou isolés. La formation adéquate de l'ensemble des enseignants, notamment des enseignantes, et un environnement scolaire satisfaisant (sécurité, eau, installations sanitaires) sont des facteurs essentiels.

6. Lutter contre le fléau du VIH/sida en tenant compte des inégalités entre les sexes

L'enseignement de compétences pratiques aide les filles à se prémunir. L'école devant être un lieu social où sont réduites, sinon éliminées, les discriminations, il convient de déterminer les mesures que peuvent appliquer les directeurs des écoles afin de lutter contre les discriminations et veiller à ce que celles et ceux qui les subissent n'abandonnent pas leurs études.

7. Les enfants dans les situations d'urgence ou de post-urgence

L'éducation ne vient pas après la santé, c'est une solution clef aux situations d'urgence. Le rétablissement d'une éducation viable exerce un effet très bénéfique sur la communauté.

8. La planification et l'évaluation s'effectuent à partir d'informations exactes

Il est nécessaire de collecter des données ventilées par sexe et des informations sur les contextes locaux pour les besoins de la planification, de l'évaluation et de la responsabilisation vis-à-vis des engagements pris. Il importe au plus haut point que les responsables de l'administration locale, gouverneurs, maires ou chefs de districts, considèrent que garantir l'éducation des filles est un investissement pour l'avenir et le développement.

– M. Edwin Judd, Directeur,
Division des programmes, UNICEF

La Campagne mondiale pour l'éducation a réitéré que le travail des enfants était l'un des obstacles les plus difficiles à surmonter si l'on voulait réaliser l'EPT. De nombreux intervenants ont préconisé d'accorder une attention accrue aux besoins spécifiques des adolescents, des adolescentes en particulier. En effet, dans quatre pays d'Asie du sud (Bangladesh, Inde, Népal et Pakistan), 65% des adolescents ne vont pas à l'école, la moitié d'entre eux n'ayant jamais été scolarisés. La drogue, l'attirance vers les zones urbaines, la marginalisation, les rapports sexuels à risque et le recrutement par des organisations criminelles ou fondamentalistes sont des dangers réels pour les adolescents. Il est nécessaire d'élaborer des stratégies innovantes et globales susceptibles de canaliser et développer le fort potentiel des adolescents afin que ces derniers deviennent les instruments d'une évolution sociale positive.

Les stratégies et les plans d'action de la communauté internationale n'ont pas fait une place suffisante à la détérioration de la situation en Amérique latine, où les bouleversements économiques ont conduit à une baisse des ressources allouées à l'éducation. On constate une aggravation des inégalités dont souffrent les habitants des zones rurales défavorisées, les peuples autochtones et la population afro-américaine. Si l'on ne s'attache pas à surmonter ces problèmes au moyen de la concertation et de la coopération, cette région risque fort de régresser.

La qualité de l'éducation est essentielle si l'on veut inciter les parents à scolariser leurs enfants, les filles aussi bien que les garçons, et veiller à ce que le système éducatif ait l'aptitude de conserver les élèves. La qualité de l'éducation suppose bien d'autres éléments, dont trois revêtent un caractère fondamental : la pertinence des contenus et des programmes, la formation adéquate des enseignants et un environnement d'apprentissage stimulant. La coopération Nord-Sud entre les instituts de formation d'enseignants a été saluée comme une stratégie garante du progrès.

Pour les participants, les liens entre l'école et la communauté sont un principe essentiel ; ces liens doivent être fondés sur une forte sensibilisation aux problèmes de l'égalité entre hommes et femmes et à la valeur de l'éducation. La sensibilisation est réelle lorsque les femmes ont le sentiment d'être entendues et de pouvoir prendre part aux débats et aux décisions de la communauté.

Enfin, le Groupe de haut niveau doit être un défenseur résolu de l'éducation des filles et veiller à ce que la parité et l'égalité entre les sexes continuent à faire l'objet d'une attention à tous les niveaux et d'un suivi explicite dans les prochains *Rapports mondiaux sur l'EPT*.

4 Politiques nationales de réforme et planification - quelles différences ?

- **L'Etat doit être l'élément moteur du mouvement global en faveur de l'EPT qui aboutira à des politiques de réforme.**
- **Les enseignants donnent à l'enseignement un côté convivial. Ils ne sont pas suffisamment nombreux; leur formation est souvent inadéquate et leur répartition inéquitable.**
- **La société civile propose des stratégies éducatives innovantes en faveur des plus démunis, des filles et des femmes adultes.**

4.1 L'Etat doit jouer son rôle

L'Etat doit fixer le cadre de la planification des réformes politiques; c'est par ces propos que M. **Arthur Zahidi N'Goma**, vice-Président de la République démocratique du Congo, a ouvert la troisième session de travail de la réunion. Ce cadre se compose de trois éléments principaux :

- ▷ Mise en œuvre active d'une réforme politique et législative.
- ▷ Redistribution des revenus de façon à permettre aux familles les plus défavorisées d'envoyer leurs enfants à l'école.
- ▷ Et enfin, adoption de réformes axées sur les besoins propres des femmes et des filles.

M. Zahidi N'Goma a ensuite commenté plusieurs réformes réussies en s'inspirant d'exemples pris dans diverses régions du monde :

- ▷ Inscrire le droit à l'éducation en tant que droit humain dans la constitution et la législation.

“C'est de l'engagement aux valeurs et de la volonté politique que dépendra la réussite ou l'échec de l'EPT. Il ne s'agit pas de sous-estimer les difficultés réelles que comporte cette entreprise mais au contraire de réaffirmer qu'elle n'est nullement démesurée par rapport aux moyens dont disposent les pays et, a fortiori, l'ensemble de la communauté internationale.”

– Arthur Zahidi N'Goma
Vice-Président
de la République
démocratique du Congo

▷ Veiller à ce que le gouvernement, la société civile, les communautés et autres partenaires participent pleinement à l'élaboration des réformes politiques.

▷ Planifier dans un souci stratégique : fixer des objectifs assortis d'échéances, prévoir des modes de suivi et d'évaluation efficaces.

▷ Mobiliser des moyens financiers internes et externes.

▷ Coordonner et harmoniser les procédures de l'aide.

▷ Promouvoir la décentralisation et la bonne gouvernance.

- ▷ Et enfin, garantir la gratuité et le caractère obligatoire de l'éducation, en particulier au niveau primaire.

Le succès de ces réformes dépend avant tout de l'existence d'une volonté politique pour les adopter et les faire appliquer; les réformes seront d'autant plus couronnées de succès que l'éducation est considérée comme l'un des objectifs prioritaires du développement national.

4.2 Les contextes de la réforme : deux expériences

En s'appuyant sur leur propre expérience, M. **George Saitoti**, Ministre de l'éducation du Kenya et M. **Kailash Satyarthi**, Président de la Campagne mondiale pour l'éducation (GCE), ont fait état d'initiatives prises respectivement par le gouvernement et la société civile pour promouvoir des réformes politiques.

Grâce aux réformes radicales entreprises récemment au Kenya, l'école primaire accueille aujourd'hui 1,3 millions d'enfants supplémentaires. La principale mesure a consisté à supprimer les droits de scolarité et autres dépenses afférentes à la scolarité. La parité entre les filles et les garçons a presque été atteinte, le taux brut de scolarisation s'établissant à 48% de filles pour 52% de garçons. La mobilisation de moyens financiers supplémentaires ne suffit pas à elle seule à expliquer une telle réussite. D'autres facteurs revêtent une grande importance, tels que la responsabilisation au niveau de l'école, une forte participation de la communauté et la décentralisation.

Le gouvernement a en outre mis en place des mesures de discrimination positive telles que la création d'internats pour filles, des centres de rattrapage pour les élèves pénalisés par certaines pratiques culturelles, la réintégration des étudiantes mères dans le système éducatif et des programmes scolaires tenant compte des sexes. Des problèmes d'accès et de parité subsistent néanmoins dans certaines poches de la société ainsi que dans les communautés nomades, où la pauvreté est considérablement plus élevée. La gratuité de l'enseignement n'a pas

suffi à enrayer le problème de l'abandon scolaire et la qualité reste parfois à un niveau insuffisant. D'autre part, le système éducatif doit faire face à la « catastrophe naturelle » qu'est la pandémie du VIH/sida. Plus généralement, sur le plan social, le Kenya s'efforce d'accroître le nombre de femmes aux postes à responsabilité au sein du gouvernement ; ces femmes fournissent des modèles de rôles aux filles.

S'exprimant au nom des organisations de la société civile regroupées au sein de la Campagne mondiale pour l'éducation, M. Satyarthi a préconisé une réforme de l'éducation fondée sur une large coopération. A l'échelle des gouvernements, les réformes dépassent le strict cadre du mandat du ministère de l'éducation et font intervenir les ministères des finances, du travail, de la santé et bien d'autres encore. Seule une coopération d'une telle ampleur permettra de juguler le problème du travail des enfants, par exemple. Evoquant le cas d'une jeune Cambodgienne vendue dans le cadre de l'exploitation sexuelle des enfants, il a rappelé que de très nombreux enfants étaient privés de leur enfance. La pauvreté, le travail des enfants et les atteintes aux droits des enfants forment les trois côtés d'un triangle du malheur qu'il s'agit de briser.

Quel que soit le rôle de la société civile dans des contextes bien précis, elle doit tirer sa légitimité de la défense des intérêts et des droits des populations pauvres et marginalisées : toute participation aux réformes politiques doit être entreprise dans cette optique. La Campagne mondiale pour l'éducation propose que l'Initiative de mise en œuvre accélérée soit refondue en une alliance entre les pays bénéficiaires et les organismes de financement. Une telle alliance présenterait les caractéristiques suivantes :

- ▷ Elle garantirait que les ressources sont disponibles dès l'adoption du plan d'action.
- ▷ Elle serait fondée sur un engagement à long terme pour que les réformes puissent être menées jusqu'à leur terme.
- ▷ Et enfin, elle supposerait que toutes les parties prenantes fassent preuve de transparence et qu'elles communiquent toutes les informations voulues sans entrave.

M. Satyarthi a conclu son intervention en se déclarant à la fois optimiste et impatient : optimiste parce que les progrès étaient réels, impatient parce que pour des millions d'enfants l'éducation de qualité n'était encore qu'un lointain espoir.

4.3 Echange d'idées

Sur le thème du **rôle de la société civile**, les participants ont fait état de plusieurs initiatives novatrices destinées aux enfants non scolarisés. Ces initiatives, rarement développées à grande échelle, restent invisibles au plan national et international. Elles offrent pourtant des solutions viables et réalisables dans la pratique. Il s'agit notamment des programmes d'enseignement destinés aux adultes, véritables « portes de secours éducatives pour les filles » puisque « si on ne donne pas de seconde chance aux adultes, ils ne donneront pas toutes leurs chances aux filles ». Là où l'enseignement scolaire est de qualité inadéquate, le prix à payer pour l'éducation risque d'être multiplié par deux : il faudra d'abord financer le système éducatif puis les programmes d'alphabétisation pour adultes mis en place par les organisations non gouvernementales.

Nombre d'interventions ont porté sur la **décentralisation, la gestion et la gouvernance**, facteurs nécessaires à une réforme

de l'éducation équitable et efficace. Certains participants ont affirmé l'importance de la gestion communautaire des établissements scolaires. A cette fin, un effort de renforcement des capacités est nécessaire pour que les chefs de la communauté participent activement à la gestion des écoles, contribuant ainsi à instaurer une bonne gouvernance au niveau local. Alors même que de nombreux pays ont mis le cap sur la décentralisation, il est capital de réaliser des progrès dans ces domaines.

La planification de bas en haut

Le programme intitulé « Sarva Shiksha Abhiyan » est la réponse de l'Inde aux défis que pose la réalisation de l'EPT. Cette initiative, qui concerne l'éducation élémentaire dans tous ses aspects, est une entreprise ambitieuse visant à offrir une éducation de base à tous les enfants. La planification commence au niveau du village et de l'école. La participation de la communauté passe par des comités éducatifs de village, des associations de parents et d'enseignants et des associations de mères éducatrices. La gestion scolaire, décentralisée, est effectuée par le Panchayat. Les organisations de la société civile sont des partenaires de poids dans la gestion des établissements et l'enseignement ; leur action, souvent novatrice, s'exerce notamment en faveur des groupes marginalisés.

– Sri Naveen Patnaik
Premier Ministre, Orissa, Inde

Pas assez d'enseignants !

Dans un village du Niger, à l'issue de campagnes de sensibilisation, les parents ont inscrit à l'école tous leurs enfants, les filles comme les garçons. Toutefois, à la rentrée, l'inspecteur d'académie a prié le directeur de l'établissement de renvoyer la moitié des enfants chez eux. Motif : il n'avait pas d'enseignants supplémentaires à nommer.

Dans un autre village, le directeur n'a inscrit que les enfants que l'école avait la capacité d'accueillir, une moitié de garçons, une moitié de filles. Les autres enfants en âge d'être scolarisés ont donc dû rester chez eux.

– Mme Bouli Ali Diallo
Présidente du FAWE

Les petits Etats, dans les Caraïbes par exemple, sont particulièrement vulnérables face à l'expansion rapide de l'économie globale de marché. Il n'en demeure pas moins que l'économie doit être le socle fondateur de l'éducation. L'éducation ne saurait offrir de bonnes perspectives aux habitants d'un pays incapable de survivre sur le marché global. La restructuration des petites économies à cette fin nécessitera sans aucun doute le soutien de la communauté internationale.

Le rôle des **enseignants** a une fois encore été mis en relief. Ont notamment été évoqués la nécessité de recruter un nombre suffisant d'enseignants, la formation, les qualifications requises, la charge de travail et l'état d'esprit des enseignants. Les participants ont constaté

que ce sont souvent dans les écoles situées dans les régions les plus pauvres ou les plus isolées qu'étaient nommés les enseignants les moins qualifiés. De même, certains enseignants choisissent les établissements offrant les meilleures conditions, de sorte que ce sont les familles qui peuvent payer qui bénéficient du meilleur enseignement. Dans certains pays, les enseignants quittent le secteur de l'éducation pour des emplois mieux rémunérés. Les enseignants des pays en développement peuvent être attirés par les conditions avantageuses qu'offrent les pays industrialisés. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne, on dénote une forte pénurie d'enseignants (voir encadré). Il s'agit donc d'accorder une attention soutenue au nombre des enseignants, à leur formation et aux conditions particulières dans lesquelles ils sont amenés à exercer leur profession. Il n'est pas inexact de dire que l'élève est d'abord stimulé par l'enseignant.

Des questions ont été posées à propos des **plans d'action et de la planification concernant l'EPT** : quel est l'état d'achèvement des plans d'action nationaux, sont-ils de qualité satisfaisante ? Dès lors que l'élaboration des plans

d'action ou des procédures de planification globale (tel que le Forum de l'EPT) butte sur des obstacles, l'UNESCO et la communauté internationale doivent déterminer quel type de soutien il s'agit d'apporter pour améliorer l'efficacité et faire en sorte qu'aucun des six objectifs de Dakar ne soit laissé de côté.

5 Honorer nos engagements internationaux : un moment charnière ?

- **L'Initiative de mise en œuvre accélérée fait-elle réellement preuve de rapidité ?**
- **Le cadre des négociations doit être fondé sur l'écoute, le respect et la responsabilité de tous.**
- **L'augmentation des flux d'aide et l'amélioration de la prévisibilité correspondent à un besoin urgent.**
- **Quels sont les effets bénéfiques de la scolarisation ?**

5.1 Evaluation de l'Initiative de mise en œuvre accélérée

Dans son discours d'introduction à la quatrième session de travail, M. Pierre-André Wiltzer, Ministre délégué à la coopération et à la francophonie de la République française, a rappelé quelles étaient la nature et la portée de l'Initiative de mise en œuvre accélérée, qui a pour objectif de fournir « une aide accrue et accélérée aux pays à faibles revenus qui se sont fermement engagés à atteindre l'objectif de l'enseignement primaire universel ». L'Initiative bénéficie actuellement à dix-huit pays or, l'aide publique au développement reste très insuffisante par rapport aux besoins. Néanmoins, a-t-il précisé, l'Initiative de mise en œuvre accélérée offre trois avantages majeurs :

- ▷ Elle est fondée sur un partenariat réel entre donateurs et pays en développement.
- ▷ Les donateurs affectent une part croissante de l'aide au développement à l'éducation, améliorant ainsi la coordination et les procédures d'acheminement.
- ▷ Et enfin, les pays en développement mobilisent eux-même davantage de ressources internes et les utilisent de manière plus efficace.

Après avoir invité les trois répondants à faire part de leur opinion sur ces sujets, M. Wiltzer s'est interrogé en conclusion sur la façon d'utiliser l'aide à l'éducation de manière plus efficace et d'assurer le suivi du Consensus de Monterrey et des engagements des pays du G8, tout en se demandant quels enseignements pouvaient être tirés de la première phase de l'Initiative de mise en œuvre accélérée.

5.2 Réponses des partenaires de l'initiative accélérée

M. Mathieu Ouedraogo, Ministre de l'éducation de l'alphabétisation du Burkina Faso, a commencé par mettre en cause les résultats obtenus à ce jour par l'aide interna-

tionale à l'éducation. En effet, l'aide publique au développement est en recul et, bien que prêts, les plans d'action en faveur de l'éducation tardent à être appliqués faute de financement. Il a préconisé une action politique, c'est-à-dire, une approche plus globale lors de la conception des plans d'action pour qu'interviennent plusieurs ministères et a souligné l'importance capitale de la bonne gouvernance, de la transparence et de la responsabilisation vis-à-vis des engagements.

Comme l'a également indiqué M. Ouedraogo, les gouvernements et leurs partenaires internationaux doivent établir de meilleures relations de travail - une meilleure écoute, un désintéressement réel, moins d'arrogance et un plus grand respect pour leurs partenaires au plan national en ce qui concerne les experts internationaux. Les négociations doivent être menées sur un pied d'égalité, chacun assumant sa part de succès et d'échec. Afin de rendre le dialogue et la coopération plus efficaces, le Burkina Faso a mis en place des consultations à divers niveaux et à intervalle régulier, hebdomadaire, mensuel et bisannuel. Cela a eu pour résultat d'harmoniser davantage les procédures d'aide et d'accélérer un tant soit peu les opérations. Le Ministre a également invité les experts internationaux à se rendre sur le terrain plutôt que de travailler uniquement sur dossier. Il a conclu en déclarant que l'Initiative de mise en œuvre accélérée ne lui semblait pas très rapide : l'avion est prêt au décollage mais les réservoirs sont vides.

Se présentant comme un optimiste, M. Henry Jeffrey, Ministre de l'éducation de Guyane, a estimé que les partenaires faisaient réellement preuve de bonne volonté pour que les objectifs de Dakar se concrétisent, bien que les financements soient acheminés trop lentement aux bénéficiaires. En Guyane, l'un des premiers pays bénéficiaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée, l'instauration de mécanismes et de procédures d'acheminement est nécessairement lent mais moins, peut-être, que dans d'autres pays. Le plan d'action en faveur de l'EPT est freiné

par le manque de financement or la Guyane n'a pas encore utilisé toutes les ressources à sa disposition. L'Etat prévoit d'affecter l'aide aux plus pauvres et aux populations autochtones ainsi que l'augmentation de la rémunération des enseignants, l'amélioration du logement des enseignants, la mise en place de programmes d'alimentation scolaire et la participation des partenaires.

M. Jean-Louis Sarbib, Vice-président Senior de la Banque mondiale pour le développement humain, a déclaré que la lecture du sixième chapitre du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004* consacré aux engagements internationaux avait suscité en lui deux impressions : intensification et effort – les signes clairs que la communauté internationale se mobilisait en faveur de l'éducation. Ces efforts requièrent une meilleure coordination de l'action de plaider et des procédures techniques. Si les grands espoirs suscités par le Consensus de Monterrey sur l'aide au développement en général n'avaient pas été suivis d'effets, M. Sarbib a néanmoins indiqué que le montant de l'aide à l'éducation octroyé par la Banque mondiale était passé de 700 M\$ en 2001 à 2,4 Md\$ en 2003, ce dont le *Rapport de suivi* ne s'était pas encore fait l'écho.

M. Sarbib a relevé que l'Initiative de mise en œuvre accélérée soulevait beaucoup d'interrogations. Il est nécessaire de faire preuve de réalisme et d'engagement moral pour veiller à ne faire que des promesses qui soient à la portée des partenaires. Quel est le bilan de la première phase de l'Initiative de mise en œuvre accélérée, lancée il y a dix-huit mois ?

- ▶ L'initiative accélérée a intensifié la dynamique engagée en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT.
- ▶ Au plan national, l'Initiative de mise en œuvre accélérée a contribué à ce que les ministres des finances et autres partenaires soient sensibilisés à l'importance de l'EPT.
- ▶ L'Initiative de mise en œuvre accélérée a montré qu'elle était étroitement liée aux documents de stratégies de réduction de la pauvreté.
- ▶ Elle fournit un ensemble d'indicateurs qui, utilisés avec une certaine flexibilité, serviront à mesurer la progression des objectifs communs.

Les procédures de financement et d'acheminement de l'Initiative de mise en œuvre accélérée suscitent certaines inquiétudes. M. Sarbib a ainsi précisé qu'il n'existait pas de mécanisme permettant de financer immédiatement les plans d'action nationaux dès la phase de conception ache-

vée. Plusieurs organismes ont proposé la création d'un fonds catalytique qui aurait une fonction de financement relais. Prenant acte de "l'impatience constructive" témoignée par certains pays à l'égard des résultats de l'Initiative de mise en œuvre accélérée, il a conclu par la nécessité de mettre en place un système capable de transformer les promesses en réalité.

5.3 Echange d'idées

Les débats qui ont suivi ont essentiellement porté sur trois thèmes : critique de l'Initiative de mise en œuvre accélérée, état général de l'aide au développement et conséquences de la pénurie actuelle des ressources.

Critique de l'Initiative de mise en œuvre accélérée

- ▶ L'Initiative a pu être jugée lente et compliquée : est-il possible de la simplifier ? En raison des besoins de financement urgents, on dénote une certaine impatience à l'égard des procédures de l'Initiative de mise en œuvre accélérée.
- ▶ D'autres intervenants se sont interrogés sur le mode de sélection des pays. En effet, certains pays ont d'ores et déjà élaboré un plan national d'action. Ils disposent d'une capacité d'absorption et ont donné la preuve de leur engagement politique. Pour autant, ils ne bénéficient toujours pas de l'Initiative de mise en œuvre accélérée. D'autre part, il serait bon que la communauté internationale tienne davantage compte de l'augmentation des investissements internes consentis par certains Etats en faveur de l'éducation.
- ▶ Des réserves ont également été émises quant aux limites fixées par l'Initiative de mise en œuvre accélérée à la rémunération des enseignants, soit 3,5 fois le PIB par habitant. En effet, dans certains contextes, cette limite risque d'être préjudiciable aux efforts engagés pour assurer à tous l'accès à une éducation de qualité.
- ▶ Certains participants ont déploré une nouvelle fois que l'Initiative de mise en œuvre accélérée ne concerne ni les programmes éducatifs pour adultes ni l'alphabétisation et qu'elle soit limitée au seul enseignement primaire. En effet, on néglige ainsi les liens étroits et fondamentaux qui unissent l'instruction des adultes, celle des femmes en particulier, à la scolarisation des enfants et à la réussite scolaire.
- ▶ Les relations entre le Groupe de haut niveau, le Groupe de travail de l'EPT et le groupe des donateurs de l'Initiative de mise en œuvre accélérée doivent être clarifiées et renforcées. Le Groupe de haut niveau est actuellement un forum mondial tandis que l'Initiative

de mise en œuvre accélérée ne réunit que des bailleurs de fonds. Une clarification des rôles contribuerait à renforcer l'impact de l'Initiative.

- ▶ Outre son rôle de financement, l'Initiative de mise en œuvre accélérée doit englober des mécanismes permettant d'évaluer l'action des organismes de financement.

Etat de l'aide au développement

- ▶ Le fait que les pays riches ne tiennent pas leurs promesses met en cause la sincérité de leur engagement à lutter contre l'analphabétisme et les problèmes de santé. Qu'est-il advenu de la promesse de consacrer 0,7% du PIB à l'aide ?
- ▶ Après le déclin de l'aide observé dans les années 90, il ressort que les pays du G8 sont de nouveau en phase de mobilisation des ressources. Ainsi, la France s'est engagée à consacrer 0,5% de son PIB à l'aide d'ici à 2007 tandis que l'aide à l'éducation apportée par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a augmenté de 50% en deux ans.
- ▶ Les participants ont souligné qu'il était nécessaire d'augmenter l'aide fournie à l'Asie du sud, fortement peuplée. Les pays de la région ont fait état de cinq domaines en manque de financement ; il convient de créer un mécanisme capable de répondre promptement à ces besoins.
- ▶ Ce qui est nécessaire, ce n'est pas tant l'aide qu'un engagement à long terme qui permette aux pays d'établir leur plan d'action sur la base d'un flux d'aide prévisible. L'EPT exige une approche à long terme : les procédures de financement doivent respecter cette exigence.

Conséquences de la pénurie des ressources

- ▶ A cause de la pénurie des ressources, certains pays conçoivent des plans d'EPT minimalistes. Alors qu'ailleurs les Etats élaborent des plans à neuf ans ou plus sur l'éducation de base, les pays pauvres tablent sur des objectifs éducatifs beaucoup plus modestes.
- ▶ Par conséquent, la qualité diminue si fortement que l'éducation n'a plus qu'une incidence minime sur la vie des individus et sur les familles. Il est impératif de mobiliser davantage de ressources pour que tous les enfants soient scolarisés et reçoivent une éducation de qualité qui leur permette de bénéficier de chances réelles dans la société.
- ▶ En matière de financement, les pays doivent négocier sur un pied d'égalité et passer ainsi d'une mentalité de dépendance à l'autosuffisance.

6 Aller de l'avant : les défis de la coordination et de la coopération

- Une coordination internationale proactive permet de réduire la duplication des efforts et facilite l'établissement des partenariats.
- L'UNESCO joue un rôle prépondérant dans la coordination mais sa capacité doit être renforcée.
- L'EPT néglige encore trop les programmes de protection et d'éducation de la petite enfance ainsi que l'instruction et l'alphabétisation des adultes.

6.1 Principes de coordination

M. Zhou Ji, le Ministre chinois de l'éducation qui présidait la cinquième session de travail, a déclaré que les objectifs d'EPT étaient dorénavant mieux connus. Cet élément de progrès est patent dans la multiplication des plans d'action nationaux et la prise en considération des difficultés liées à l'éducation dans les rencontres de haut niveau.

Tout cela indique que la coopération internationale entre partenaires du nord et du sud est entrée dans une nouvelle phase. Toutefois, le défi reste de taille et exige des stratégies ambitieuses et réalisables, fondées notamment sur les principes suivants :

- ▷ Un environnement de paix issu de la coopération internationale, condition préalable à l'enseignement et à l'apprentissage.
- ▷ Une coordination des programmes et de l'aide qui s'efforce de réduire la duplication des efforts et prene appui sur les réalités nationales.
- ▷ L'intervention d'autres ministères que le seul Ministère de l'éducation afin que l'EPT soit soutenue par l'ensemble du gouvernement.
- ▷ Une approche équilibrée, fondée sur la double reconnaissance des responsabilités locales et de l'aide externe, l'UNESCO faisant office de forum de coopération intellectuelle au plan international.

▷ Et enfin, le travail de collecte des données doit être amélioré, ce qui devrait donner une influence accrue au Rapport mondial de suivi.

Notant que la Chine et les autres pays du groupe E9 faisaient face à des enjeux colossaux, M. Zhou Ji a fait part de l'intention de la Chine d'accueillir la réunion du Groupe de haut niveau en

“Le développement ne se fera pas sans la paix ni la paix sans le développement. Si l'EPT ne devient pas réalité, il n'y aura ni paix ni développement.”

– M. Zhou Ji
Ministre de l'éducation.
Chine

2005 sur le thème « formation aux compétences de la vie et éducation des adultes ».

6.2 Points de vue complémentaires

Venant compléter l'introduction de M. Zhou Ji, deux répondants ont exprimé leur opinion sur la coordination internationale.

M. Ichiro Fujisaki, Ministre adjoint des Affaires étrangères du Japon, a appelé de ses vœux l'accélération de l'acheminement des ressources dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée. Les propositions en matière d'IMEA émanent des bénéficiaires qui les associent aux documents de stratégies de réduction de la pauvreté, ce dont il faut se féliciter, a indiqué M. Fujisaki, qui a néanmoins lancé une mise en garde contre l'octroi de financements aux seuls pays qui connaissent un développement dynamique ; les pays qui se sont laissé distancer ne doivent pas être négligés, les actions et les omissions d'un gouvernement ne doivent pas conduire au sacrifice de toute une génération d'enfants.

M. Fujisaki a souligné le rôle central de l'UNESCO dans la coordination des initiatives internationales en faveur de l'EPT. Les Etats, a-t-il ajouté, ont tout à gagner d'une intensification de la coopération entre les organisations internationales. A cet égard, il serait souhaitable que les Etats encouragent les organisations internationales dont ils sont membres, à renforcer leur coopération avec l'UNESCO tout en soutenant le rôle coordinateur de cette dernière. Le Groupe de haut niveau doit continuer à jouer un rôle prépondérant mais pourrait à l'avenir inviter les autorités financières des pays bénéficiaires à assister à ses réunions. M. Fujisaki a suggéré que le Groupe de travail sur l'EPT prenne davantage part aux choix politiques du Groupe de haut niveau et que ce dernier envisage d'inviter le Secrétaire général des Nations Unies à consacrer du temps à l'éducation lors de la session inaugurale de l'Assemblée générale de 2005.

Il faut que l'EPT aille de l'avant, a déclaré en substance M. Fabian Osuji, Ministre de l'éducation du Nigeria. Il importe

à cette fin que les partenaires de l'EPT coopèrent de façon efficace, ce qui est une condition essentielle à la réalisation des objectifs fixés. En outre, l'interface entre les initiatives des organismes de financement et les programmes nationaux doit être améliorée pour que les propositions nationales soient reconnues et les conditions contradictoires évitées. Afin de renforcer son action de coordination à l'échelle internationale, l'UNESCO devrait adopter une approche plus proactive en accordant une prépondérance accrue au Groupe de travail sur l'EPT et au Groupe de haut niveau, qui représentent l'expression d'une volonté et d'un effort collectifs, et ce dans le but de maximiser l'impact de leurs messages.

6.3 Echange d'idées

Ces opinions ont été reprises au cours du débat, qui a essentiellement porté sur quatre thèmes :

Coordination : selon les participants, il est nécessaire de renforcer la coordination et de la rendre plus proactive à l'échelle nationale et internationale. Qu'il s'agisse de la planification, des procédures de financement, du suivi ou de l'évaluation, la coordination entre les bailleurs de fonds, entre les organismes de financement et les gouvernements, entre les ministères d'un même pays, entre les organisations de la société civile et entre ces organisations et les gouvernements ne pourra que multiplier les succès de l'EPT.

L'UNESCO et le Groupe de haut niveau : les participants ont exprimé leur soutien au rôle prépondérant joué par l'UNESCO dans la coordination internationale de l'EPT et ont préconisé le renforcement de cette capacité de coordination. Il serait souhaitable que l'UNESCO prenne davantage d'initiatives pour que l'EPT figure à l'ordre du jour d'un nombre plus élevé de réunions et d'organisations internationales telles que l'Organisation des Etats américains (OEA). Les appels en faveur d'une restructuration du Groupe de haut niveau ont été rejetés ; une telle restructuration a été jugée prématurée, le Groupe de haut niveau étant amené à se transformer en un mécanisme efficace ; au bout d'un délai de cinq années, il sera peut-être approprié d'envisager certains changements. Il a également été proposé de remplacer le Groupe de haut niveau dans sa forme actuelle par un conseil de sages de taille réduite, proposition qui n'a pas trouvé d'écho parmi les participants. Conséquence de cette discussion, il a été décidé que le communiqué final recommanderait de clarifier et de renforcer les liens entre les forums internationaux de l'EPT : le Groupe de travail, le Groupe de haut

niveau et le Groupe de partenaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée.

Responsabilisation et efficacité : la responsabilisation et l'efficacité garantissent que les moyens financiers sont utilisés à bon escient et qu'ils peuvent être accrus. Il est indispensable de respecter de bonnes procédures comptables pour connaître le coût exact de l'éducation. Il arrive souvent que certains éléments ne soient pas pris en considération, comme l'approvisionnement des écoles en eau, par exemple. Il convient également de contrôler le financement des groupes de la société civile et des organisations non gouvernementales, et ce d'autant plus que leurs contributions restent souvent invisibles. L'obligation de rendre des comptes concerne en outre la collecte et l'utilisation des données pertinentes, ce qui revêt une importance particulière au niveau national afin d'appuyer les initiatives fondées sur les données fournies.

Les objectifs de Dakar négligés : une fois encore, comme lors des précédentes réunions du Groupe de haut niveau, des voix se sont élevées pour déplorer que certains objectifs définis à Dakar étaient continuellement négligés, notamment dans les domaines de la protection et de l'éducation de la petite enfance et des programmes d'instruction et d'alphabétisation pour adultes. Les approches éducatives non formelles sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'EPT, cependant elles suscitent peu de conviction et d'engagements. L'alphabétisation des femmes est cruciale pour que les enfants, les filles en particulier, puissent être inscrits à l'école et mènent leur scolarité jusqu'à son terme ; la prise en charge de la petite enfance, soit de façon non formelle au sein de la famille soit selon un mode plus organisé, constitue généralement une bonne préparation pour que la scolarité soit pour l'enfant une expérience positive. Le communiqué final tient compte de ces préoccupations et recommande une augmentation des investissements destinés à la poursuite de ces objectifs.

Conclusion

Selon le mandat qui lui a été confié à Dakar et qui est rappelé dans l'introduction du présent rapport, le Groupe de haut niveau s'efforcera chaque année de donner un nouveau souffle aux efforts menés de par le monde pour que l'Éducation pour tous devienne réalité. On attendait beaucoup de l'impact du Groupe de haut niveau. Quel bilan peut-on faire au terme de la troisième réunion du Groupe ? Le programme avait fixé quatre objectifs à atteindre :

- ▷ Entretien de la dynamique politique mondiale et mobiliser les moyens financiers en vue de la réalisation des objectifs de l'EPT.
- ▷ Elaborer un Programme d'action international en vue d'éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005.
- ▷ Évaluer les progrès allant dans le sens de la réalisation des objectifs de Dakar, déterminer les enjeux majeurs, définir les stratégies et assigner des priorités.
- ▷ Déterminer dans quelle mesure les engagements pris par la communauté internationale à Dakar ont été honorés et convenir des moyens requis pour qu'ils le soient.

Il apparaît de prime abord que les discussions du Groupe de haut niveau ont une portée mondiale et ne concernent que d'assez loin la mise en œuvre des plans et des stratégies de l'EPT dans les contextes particuliers. Pour autant le Groupe mène une action fondamentale en ce qu'il établit le cadre d'une coopération efficace, qu'il définit les priorités et qu'il détermine et mobilise les moyens financiers nécessaires ; l'impact de cette action est fonction du processus autant que de la qualité substantielle de la réunion. L'évaluation des résultats attendus est donc suivie de quelques observations sur le processus.

- ▷ La réunion de Delhi a indubitablement contribué à entretenir la dynamique politique en rassemblant comme elle l'a fait les plus hautes autorités politiques, professionnelles et administratives dans la sphère de l'éducation ; de nombreux partenaires ont été représentés. Le niveau de participation pourrait certes être plus élevé, comme l'avait préconisé le communiqué d'Abuja en 2002, néanmoins l'importance de l'EPT est de plus en plus perceptible.
- ▷ L'action du Groupe de haut niveau doit être clarifiée eu égard à la mobilisation des moyens financiers. C'est ce qui ressort du communiqué final, qui recommande que le Groupe de haut niveau, le Groupe de travail et le Groupe de partenaires de l'Initiative de mise en œuvre accélérée nouent des relations plus effectives. Alors que l'Initiative de mise en œuvre accélérée s'est engagée à mobiliser les moyens financiers nécessaires à la réalisa-

tion de l'enseignement primaire (notamment pour ce qui concerne la parité entre les sexes et la qualité), la mobilisation des ressources nécessaires à la concrétisation des autres objectifs de Dakar n'a toujours pas fait l'objet des réflexions du Groupe de haut niveau.

- ▷ Le Groupe de haut niveau a consacré une de ses sessions de travail aux actions à entreprendre d'urgence pour que soit réalisée la parité entre les sexes d'ici à 2005, conformément à l'objectif fixé. 2005 est déjà proche mais la parité entre les sexes est encore loin. Le Programme d'action présenté dans le communiqué est un défi aux gouvernements, à la société civile, aux bailleurs de fonds et aux organisations internationales. En fonction des priorités et des stratégies que ces partenaires choisiront d'ajuster, ce programme aura ou non un impact visible.
- ▷ Grâce au Rapport mondial annuel de suivi sur l'EPT, le Groupe de haut niveau peut désormais être déchargé du suivi des progrès de l'EPT. Les stratégies et les priorités définies sur la base du rapport manquent encore quelque peu de précision, mais le communiqué s'en saisit dans ses recommandations aux acteurs de terrain. Il est indispensable de disposer de données précises et exactes afin d'évaluer les progrès réalisés en matière d'EPT.
- ▷ Lors de sa troisième réunion, le Groupe de haut niveau a fait un effort réel pour déterminer dans quelle mesure les engagements internationaux avaient été tenus, que ce soit en matière de financement (au moyen de l'évaluation de l'Initiative de mise en œuvre accélérée) ou en matière de coordination et de coopération (grâce aux discussions sur le rôle de l'UNESCO et des mécanismes de l'EPT). Le Groupe constitue le forum par excellence où doit être rendue explicite la responsabilisation vis-à-vis des engagements internationaux.

Quant au processus, le Ministre de l'éducation et de l'alphabétisation du Burkina Faso, M. Mathieu Ouedraogo, a déclaré au cours de la session finale que la réunion ne lui semblait pas avoir fait un très bon usage des informations et des données fournies par le Rapport de suivi. Au lieu de quoi, les participants ont profité de l'occasion pour évoquer leurs expériences et parler de leur propre situation, préférant cette approche à un débat plus construit et interactif sur les conséquences de l'état actuel de l'EPT. De telles observations montrent qu'il est nécessaire d'instaurer un processus proactif, planifié et ciblé afin de donner au Groupe de haut niveau la possibilité de s'exprimer avec toute l'autorité que lui confère sa composition.

8 Annexes

I. Communiqué de la troisième réunion du

Déclaration de New Delhi **New Delhi, Inde 10-12 novembre 2003**

1. Nous, Chefs d'Etat, ministres, chefs de secrétariat d'organisations internationales, responsables d'organisations non gouvernementales et hauts fonctionnaires d'organismes internationaux, avons tenu, à l'invitation du Directeur général de l'UNESCO, la troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous les 10 - 12 novembre 2003 à New Delhi (Inde). Nous remercions le gouvernement indien d'avoir accueilli cette réunion et de nous avoir généreusement permis de procéder au suivi annuel et continu des progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de l'EPT. Deux délégués du Parlement des enfants sur le Droit à l'Education qui s'est réuni à New Delhi ont présenté les conclusions de leurs débats. Nous avons accordé une attention particulière à l'objectif imminent consistant à "éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite".

Le pari de l'égalité

2. Nous avons accueilli avec satisfaction le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003/2004. Genre et Education pour tous : le pari de l'égalité, le second d'une série réalisée chaque année par une équipe indépendante. Le Rapport constitue une analyse de grande qualité, fondée sur un ensemble de données envoyées à l'Institut de Statistiques de l'UNESCO dans le courant de l'année scolaire 2000/01 ; il nous aide à maintenir un soutien politique à l'EPT et à rendre la communauté internationale redevable des engagements pris au Forum mondial de l'éducation de Dakar (avril 2000). Les conclusions du rapport soulignent que l'éducation des filles et des femmes ne se réduit pas à un droit de la personne humaine mais est également une condition sine qua non pour assurer la réalisation des autres priorités du développement, tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement, et que l'équité des sexes est un indicateur important de progrès pour réaliser ces objectifs. Un engagement en faveur de l'Education pour Tous est la meilleure garantie d'espoir, de confiance et de progrès offerte à l'humanité. En tant que représentants du Groupe de haut niveau, nous nous considérons comme les défenseurs de politiques,

de réformes et d'actions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'EPT. Nous nous emploierons sans relâche avec nos mandants à intensifier davantage les efforts déployés.

3. Les progrès évidents de la parité des sexes, tout particulièrement dans l'enseignement primaire, où la proportion de filles par rapport aux garçons inscrits est passée de 88 % en 1990 à 94 % en 2000, est un motif d'encouragement. Les effectifs des filles dans l'enseignement secondaire ont aussi augmenté dans tous les pays en développement au cours des années 1990.
4. Cependant, le fait que la majorité (57%) des 104 millions d'enfants non scolarisés sont des filles et que près des deux-tiers des 860 millions d'analphabètes sont des femmes indique que la scolarisation des filles, à tous les niveaux, continue de faire l'objet d'une très forte discrimination. D'immenses progrès sont nécessaires car plus de la moitié des 128 pays pour lesquels on dispose de données n'atteindront vraisemblablement pas la parité dans le primaire ni le secondaire d'ici à 2005. En l'absence d'un changement de politique, la réalisation de la parité des sexes d'ici à 2015 demeurera elle-même un sérieux défi pour plus de 40% des pays. Ceci suppose que des mesures soient prises afin de faire face à l'analphabétisme des adultes, dès lors que les mères éduquées facilitent la scolarisation des filles. La pandémie mondiale du VIH/sida, les conflits armés, le travail des enfants, les diverses formes de handicaps et le manque de ressources sont autant de facteurs qui contribuent à priver les enfants, et notamment les filles, de leur droit à l'éducation.

Tenir les engagements pris en matière d'EPT : un programme d'action

5. Nous ne devons pas faillir aux engagements pris à Dakar et réitérés à Monterrey. Nous invitons donc instamment nos mandants à travailler de façon sincère en partenariat et à accorder de l'importance aux activités suivantes :
6. Les **gouvernements** devraient jouer un rôle moteur et clairvoyant. Ils devraient mettre en œuvre de façon intégrée des politiques et réformes susceptibles d'assurer un usage effectif et efficace des ressources intérieures et extérieures. Ils devraient tâcher de diversifier l'origine de leurs ressources et donner une priorité budgétaire aux politiques qui soutiennent

Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous

l'égalité des sexes. La prévention et la lutte contre le VIH/SIDA devraient constituer un élément central des politiques nationales d'éducation et de développement, des plans et programmes. Des actions stratégiques et de soutien en faveur de la parité des sexes d'ici 2005 et l'égalité des sexes d'ici 2015 devraient notamment comprendre les mesures suivantes :

- ▶ *adopter des législations nationales pour rendre effectif le droit des enfants à une éducation de qualité gratuite et obligatoire, empêcher et progressivement éliminer le travail des enfants et interdire les mariages précoces ;*
- ▶ *supprimer les frais de scolarité et réduire les autres coûts indirects à la charge des parents, tout en maintenant la qualité de l'éducation par des investissements adéquats ;*
- ▶ *adopter des mesures politiques favorisant l'éducation des filles, tels que le développement et la mise en œuvre de programmes scolaires et de méthodes d'enseignement tenant compte de la question des genres, la création de cadres d'apprentissage sûrs et avantageux, l'intégration des problèmes du VIH/sida et de la santé génésique dans les programmes scolaires et les programmes de formation des maîtres ;*
- ▶ *renforcer le nombre, les compétences et le statut des enseignants, notamment féminins, et encourager leur maintien dans la profession ;*
- ▶ *accroître les investissements en faveur de la qualité de la scolarisation précoce et de la prise en charge de la petite enfance, ainsi que des programmes de formation et d'alphabétisation pour les femmes, et les adolescents ;*
- ▶ *reconnaître, encourager et soutenir le devoir des communautés, parents, enseignants et enfants à affirmer le droit de tous les enfants à une éducation de base de bonne qualité ;*
- ▶ *élaborer des politiques nationales visant à assurer l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi ainsi que l'égalité de rémunération .*

7. Les pays donateurs et les organismes

internationaux devraient honorer les engagements pris à Dakar et à Monterrey. Avec leurs partenaires, ils devraient combler l'écart entre le niveau actuel du financement de l'éducation de base, estimé à 1,5 milliard de dollars par an, et le montant nécessaire en ressources externes permettant d'atteindre les objectifs de l'égalité entre les sexes et de l'éducation primaire universelle d'ici à 2015, estimé à 5,6 milliards

de dollars supplémentaires par an dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT paru l'année dernière. Ils devraient corriger le recul enregistré dans l'ensemble de l'Aide publique au développement qui demeure inférieure au niveau du début des années 1990. Ceci peut être fait par les mesures suivantes :

- ▶ *renforcer et améliorer l'Initiative accélérée de telle sorte qu'elle parvienne à mobiliser de façon effective des soutiens supplémentaires en faveur de l'EPT et à harmoniser les contributions des donateurs ;*
- ▶ *accorder une attention première aux besoins financiers des cinq pays de l'Initiative accélérée, tout en reconnaissant le besoin de flexibilité afin de prendre en compte les réformes spécifiques aux pays ;*
- ▶ *augmenter l'Aide publique au développement afin d'atteindre au minimum les niveaux d'aide convenus à Monterrey et faire en sorte que qu'une plus grande proportion est allouée à l'éducation de base ;*
- ▶ *accroître le soutien des organisations multilatérales à l'éducation de base, notamment les banques régionales de développement dont la diminution récente de l'aide est particulièrement dommageable ;*
- ▶ *engager de façon concrète une harmonisation des procédures au sein des agences mais également entre les agences et les gouvernements afin de soutenir les politiques nationales.*
- ▶ *accélérer le soutien aux efforts, partenariats et interventions qui ont pour objet l'éducation des filles dans les pays risquant de ne pas atteindre les objectifs de la parité des sexes d'ici à 2005, et accorder plus d'importance à la parité entre les sexes et à la lutte contre le VIH/sida dans le cadre des principaux instruments et initiatives existants, tels que les SWAp, les DSRP et l'Initiative accélérée.*
- ▶ *soutenir le renforcement des capacités pour surmonter les obstacles institutionnels et autres à la mise en œuvre réussie de stratégies et politiques en faveur de la parité et de l'équité des sexes.*

8. Les organisations non gouvernementales et la

société civile devraient devenir des partenaires pleinement reconnus et acceptés dans l'action visant à atteindre les objectifs de l'égalité entre les sexes et de l'EPT en s'engageant dans le débat politique national et dans les différents processus de consultation participative entre les gouvernements et les organismes internationaux. La société civile devrait apporter un

complément aux efforts fournis par les gouvernements, tandis que les gouvernements devraient promouvoir des partenariats sincères avec les organisations de la société civile, en tirant parti leur valeur distinctive, afin de faire progresser l'EPT. Les capacités du secteur privé à travailler en partenariat avec les gouvernements et dans le cadre de programmes nationaux d'éducation devraient être pleinement utilisées. Ces organisations devraient renforcer leurs efforts pour :

- ▶ prier les gouvernements et la communauté internationale d'honorer les engagements pris en faveur de l'éducation ;
 - ▶ proposer des programmes d'éducation ciblés et novateurs pour les filles non scolarisées ainsi que pour les femmes dans le cadre des programmes de développement ;
 - ▶ élargir les bases nationales des soutiens à l'EPT et à l'éducation des filles.
9. L'adoption de politiques de décentralisation peut permettre à la société civile de mieux se faire entendre et offre une meilleure réponse aux besoins locaux et ruraux dans le domaine de l'éducation de base. Les organismes internationaux devraient appuyer le renforcement des capacités des organisations locales et des organisations communautaires de base afin d'améliorer les services éducatifs offerts, notamment pour les pauvres.

Coordonner les efforts en faveur de l'EPT

10. Nous reconnaissons la nécessité d'une meilleure coordination des différentes initiatives internationales visant à réaliser les objectifs de l'EPT. Ceci doit être réalisé aux niveaux mondiaux, régionaux et nationaux. Sont concernés, entre autre :
- ▶ Les Objectifs du Millénaire pour le développement.
 - ▶ L'Initiative de mise en oeuvre accélérée, les SWAp et les DSRP ;
 - ▶ Les initiatives des Nations Unies, notamment la Décennie pour l'alphabétisation, la prochaine Décennie pour l'éducation en vue du développement durable et les programmes phares de l'EPT ;
 - ▶ Un renforcement de l'Initiative des Nations Unies pour les filles (UNGEI) conformément aux recommandations de la Déclaration de Consensus d'Istanbul et un soutien au programme de l'UNICEF pour accélérer les progrès vers la parité des sexes d'ici à 2005 dans 25 pays.

- ▶ L'Initiative E-9.

Aller de l'avant

Initiatives internationales :

11. La réunion des donateurs (Oslo, Norvège, novembre 2003) devrait atteindre un accord clair sur la façon de rendre plus effective l'Initiative de mise en oeuvre accélérée et de mobiliser des ressources pour les pays concernés. Une déclaration concernant l'avenir de l'Initiative devrait être faite dès que possible, et au plus tard lors de la réunion du Comité du développement Banque mondiale/FMI prévue au printemps 2004.
12. Une attention particulière devrait être accordée à l'EPT dans les nations qui reconstruisent leurs systèmes éducatifs suite à des conflits, des instabilités et des bouleversements.

Statistiques :

13. Il convient de renforcer les capacités de l'Institut de statistique de l'UNESCO à repérer les insuffisances et améliorer la collecte et la qualité de données, à aider les pays à fournir des données ventilées et à développer des outils d'analyse statistique aux niveaux nationaux et régionaux ;
14. Les gouvernements devraient renforcer leurs systèmes de collecte de données ainsi que leurs outils statistiques afin de soutenir la mise en place de politiques nationales dans le domaine de l'EPT et de fournir en temps voulu les données demandées par l'Institut de Statistiques dans le cadre du suivi annuel de l'EPT.

Le rapport mondial de suivi de l'Education pour tous

15. Le rapport mondial de suivi de l'Education pour tous devrait :
 - ▶ fournir une évaluation par pays du niveau de réalisation de l'objectif de l'égalité entre les sexes dans son édition 2008.
 - ▶ analyser l'efficacité de la coordination régionale, sous-régionale et nationale de l'EPT ;
 - ▶ continuer à affiner l'Indice de développement de l'EPT ;
 - ▶ évaluer le statut et la mise en oeuvre des plans nationaux de l'EPT ainsi que tous ceux concernant le secteur éducatif.

UNESCO

16. L'UNESCO devrait :

- ▷ continuer à jouer un rôle clé dans la coordination de l'EPT tel que mentionné dans le cadre d'action de Dakar. Les autres organisations internationales devraient continuer à soutenir le rôle de l'UNESCO dans le renforcement de l'EPT ;
- ▷ revoir et renforcer sa capacité de coordination ;
- ▷ nouer des liens plus effectifs entre le Groupe de Travail sur l'Éducation pour Tous, le Groupe de haut niveau et le Groupe de partenaires de l'Initiative accélérée ;
- ▷ prendre des mesures appropriées à cet égard et faire rapport à ce sujet au Groupe de haut niveau lorsqu'il se réunira au Brésil, en novembre 2004.

Prochaine réunion :

17. Nous acceptons volontiers la proposition du Gouvernement brésilien d'accueillir la prochaine réunion du Groupe de haut niveau en novembre 2004.

II. Discours de Koïchiro Matsuura,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Soyez les bienvenus à cette troisième réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (EPT). Permettez-moi avant tout d'exprimer mes sincères remerciements à notre hôte, le Gouvernement de l'Inde et, en particulier, au Premier Ministre et au Ministre du développement des ressources humaines M. Joshi, pour l'excellente organisation de la réunion et la chaleur de l'hospitalité qui nous est réservée. C'est un plaisir d'être parmi vous.

Le fait que cette réunion ait lieu en Inde et en Asie du Sud est important car les obstacles à la réalisation de l'EPT y semblent parfois aussi élevés que les sommets himalayens. Des mesures constructives y sont toutefois prises. S'agissant de l'Inde, par exemple, on citera l'Amendement à la Constitution faisant de l'accès à l'éducation élémentaire un droit fondamental, ainsi que le programme national récemment annoncé sur l'éducation des filles, ou encore les efforts novateurs qui sont faits pour atteindre les enfants exclus en partenariat avec la société civile, de même que les processus de planification de l'EPT à l'échelon des Etats et du pays tout entier. Vous remarquerez que le Plan national d'EPT de l'Inde constitue un excellent exemple de stratégie nationale s'inscrivant dans un cadre international, le Cadre d'action de Dakar en l'occurrence. L'Inde est un pays à régime fédéral dont les Etats sont conscients de la dimension internationale de l'EPT.

Pour la présente réunion du Groupe de haut niveau, nous retiendrons la formule qui a fait la preuve de son efficacité à Abuja, au Nigéria, en centrant l'ordre du jour et les conclusions des débats sur le thème du *Rapport mondial* de suivi sur l'éducation pour tous, qui est cette année "Genre et éducation : le pari de l'égalité" en préparant la réunion de concert et en travaillant en liaison étroite avec les principaux partenaires de l'EPT, dans le cadre du Groupe des sherpas, avec l'UNICEF, notamment, qui pilote l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles et apporte de précieuses contributions à l'élaboration du Calendrier d'action en vue d'atteindre la parité entre les sexes d'ici à 2005.

La présente réunion suscite une participation plus forte, une attention plus grande et un intérêt considérable, à en juger par le nombre et la taille des délégations, ainsi que par la faveur que recueillent les manifestations pa-

rallèles – notamment, le Parlement des enfants et les débats du groupe international sur le travail des enfants et l'EPT. Une représentation politique de haut niveau est assurée, même si les pays industrialisés sont sous-représentés.

Bilan de l'année écoulée en matière d'EPT depuis Abuja

Permettez-moi de donner un bref aperçu de plusieurs progrès importants intervenus durant les 12 derniers mois qui ont suivi la réunion organisée l'année dernière à Abuja. Premièrement, le débat sur l'EPT s'est élargi au sein du système des Nations Unies, grâce aux processus liés aux objectifs du Millénaire pour le développement. On relèvera notamment le document de l'EPT dont a débattu le Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies, en avril 2003, ainsi que le document sur l'Education primaire universelle examiné, le mois dernier, par le Groupe des Nations Unies pour le développement. Les discussions sur ces documents, ainsi que d'autres échanges, contribuent à sensibiliser les échelons supérieurs du système des Nations Unies à l'EPT, à renforcer les liens avec les autres organismes des Nations Unies et les institutions financières internationales, ainsi qu'à promouvoir les synergies avec les autres objectifs du Millénaire pour le développement.

Deuxièmement, la collaboration avec la société civile à l'échelon international s'est sensiblement resserrée. Sur ce point on mentionnera le record du plus grand cours du monde, battu à l'occasion de la Semaine mondiale de l'EPT en avril dernier, ainsi que les projets pour la Semaine mondiale de l'EPT de l'année prochaine où l'on s'emploiera à organiser la plus forte mobilisation jamais réalisée à ce jour en faveur des enfants non scolarisés. Parallèlement, la Consultation collective des ONG se renforce et gagne en puissance.

Dans les pays, toutefois, le tableau est nuancé. A l'évidence, la coopération entre gouvernements et ONG peut être améliorée. Il ne s'agit pas d'un simple problème d'incompréhension mais de réelles divergences de points de vue et d'intérêts qu'il importe d'aborder dans un esprit constructif. A l'UNESCO, nous pensons que les rôles respectifs de la société civile et du gouvernement sont complémentaires, et nous nous efforçons de promouvoir de véritables partenariats entre l'une et l'autre en fonction de leurs avantages comparatifs dans le souci de faire avancer l'EPT.

Directeur général de l'UNESCO

Les réunions régionales et sous-régionales constituent un troisième domaine essentiel d'activité. En voici quelques exemples : MINEDAF VIII à Dar es-Salaam (Tanzanie) en décembre 2002 ; le Forum EPT des ministres pour l'Asie du Sud, dont la dernière réunion a eu lieu à Islamabad (Pakistan) en mai 2002 ; et la réunion des ministres africains de l'éducation sur le processus du NEPAD organisée à Ouagadougou, au Burkina Faso, en mars 2003. D'autres réunions en relation avec l'EPT, régionales ou sous-régionales, ou bien s'inscrivant dans le cadre de la coopération Sud-Sud sont prévues : la réunion prochaine des pays de l'E-9 au Caire en décembre 2003, puis en janvier 2004, mois qui sera particulièrement rempli pour moi, une série de conférences ministérielles – la Conférence des ministres de l'éducation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Accra au Ghana ; la Conférence des ministres de l'éducation des pays lusophones d'Afrique (PALOP) et de la Guinée équatoriale, qui se tiendra à Sao Tomé-et-Principe ; la Conférence des ministres de l'éducation de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) à Yaoundé au Cameroun ; et la réunion des ministres de l'éducation du Pacifique à Apia au Samoa. J'en profite pour signaler que cette dernière verra le lancement régional du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003-2004* ainsi que la présentation d'une synthèse sur les plans d'action d'EPT dans les pays du Pacifique.

Une question soulevée par ces réunions régionales, toutefois, est de savoir comment mieux les associer aux mécanismes internationaux de coordination de l'EPT, notamment en vue du suivi des réunions du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail. D'importantes rencontres de responsables politiques régionaux concernant l'EPT, convoquées par l'UNESCO, méritent que la communauté internationale les appuie et s'en empare. Il y a là un défi aussi bien pour l'UNESCO que pour ses partenaires.

Un quatrième domaine essentiel de progrès est l'intensification de l'Initiative accélérée (FTI). La prochaine Réunion des donateurs prévue à Oslo (20-21 novembre) sera de la plus haute importance pour l'avenir de cette Initiative. Qu'il me soit permis de réaffirmer que l'UNESCO considère l'Initiative accélérée comme un développement majeur de l'EPT, conforme non seulement aux engagements pris à Dakar mais également aux convergences de vues dégagées à Monterrey. Vous remarquerez à ce propos que le Cadre d'action de Dakar confère au Groupe de haut niveau un rôle essentiel en matière de mobilisation de ressources.

Nous examinerons les engagements internationaux lors de la quatrième réunion du Groupe à partir du rapport de suivi de l'action des donateurs et de ses résultats.

Les pays qui consacrent temps, énergie et efforts à l'élaboration des Plans d'EPT et à leur mise au point afin qu'ils répondent aux exigences internationales [énoncées, par exemple, dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), ainsi que dans les documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP) et de la FTI] sont très désireux d'obtenir des donateurs des contributions à la hauteur de leurs besoins d'aide extérieure pour l'EPT. L'implication des pays et la volonté politique actuelle d'arriver à des résultats risquent de se relâcher si les financements ne se concrétisent pas prochainement. Le Cadre d'action de Dakar a insisté sur la nécessité d'élaborer des plans nationaux sérieux pour l'EPT mais la crédibilité des engagements et des promesses des donateurs est à présent également remise en question. La présence ici d'un certain nombre de chefs de secrétariat et de hauts responsables d'institutions multilatérales et bilatérales est pour nous l'occasion de porter nos préoccupations collectives à la connaissance des donateurs qui se réuniront prochainement à Oslo.

Un cinquième progrès est le succès largement reconnu de la réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous qui s'est tenue en juillet 2003. A cette occasion, les programmes phares d'EPT ont en effet attiré une attention toute particulière mais, de manière plus générale, la réunion de juillet a vu se manifester un esprit plus vif de partenariat et d'engagement commun des plus encourageants.

Le sixième élément de progrès concerne l'UNESCO même, ainsi que le rôle joué par l'Organisation dans l'EPT. Le nouveau Programme et budget de l'Organisation pour le prochain exercice biennal concorde davantage avec les objectifs de Dakar et les préoccupations plus vastes qui relèvent de l'EPT comme le VIH/sida. Ainsi, 80 % du budget du Secteur de l'éducation est à présent consacré à l'EPT et 70 % de l'ensemble du budget du Secteur de l'éducation est décentralisé. Nous sommes en effet en train de renforcer nos bureaux multipays en les dotant de compétences éducatives et venons de tenir une "Assemblée générale" des spécialistes des bureaux hors Siège pour nous préparer à relever les défis qui se profilent. Il est à noter qu'il y a peu, à sa 32^e session, la Conférence générale a approuvé pleinement le rôle de l'UNESCO dans l'EPT pour ce qui concerne la coordina-

tion, le suivi, les activités de sensibilisation et l'assistance technique au niveau international.

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit à présent permis d'évoquer les principaux messages qui se dégagent du *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003-2004*. Je voudrais féliciter l'équipe du Rapport de suivi, qui une fois de plus a produit un rapport de grande qualité. Je tiens à souligner que cette équipe, bien qu'elle soit installée dans les locaux de l'UNESCO dont elle reçoit différentes formes d'aide, tout particulièrement de la part de l'Institut de statistique de l'UNESCO, bénéficie d'une indépendance et d'une liberté totales dans son activité de rédaction du Rapport. L'UNESCO a tenu l'engagement qu'elle a pris à Dakar de ne pas s'ingérer dans le contenu rédactionnel du *Rapport*.

Le *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2003-2004*, qui fonde son analyse sur les statistiques de l'année 2000, émet quelques craintes quant au rythme des progrès sur la voie de la réalisation de l'EPT, en général, et de la parité entre les sexes d'ici à 2005, en particulier. Nul ne peut nier les incontestables progrès accomplis actuellement dans nombre de pays et régions en vue de réduire les disparités entre les sexes dans l'éducation. Toutefois, le taux d'amélioration dans 54 pays au moins est loin d'être satisfaisant. En outre, on ne peut sérieusement espérer parvenir à l'objectif de parité entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation d'ici à 2015 sans parité des effectifs. Il n'y a là aucun pessimisme – permettez-moi de le souligner – mais un constat réaliste du fait que des changements plus rapides et plus profonds devront intervenir si l'on veut que les pays atteignent les objectifs convenus.

D'où l'importance de réunions telles que celle-ci pour essayer de donner un nouveau souffle à l'action en faveur de la parité entre les sexes dans l'éducation, sachant que la réalisation de cet objectif appuiera l'ensemble des efforts d'EPT. D'où également l'importance de la demande pressante formulée dans le *Rapport* de suivi pour que soient mis au point des outils d'une efficacité prouvée propres à susciter les changements nécessaires. D'où enfin la nécessité de travailler en partenariat dans les faits en vue d'obtenir des résultats bénéfiques concrets.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur certains éléments nouveaux du *Rapport* de suivi : par exemple, l'Indice de développement éducatif, qui est un instru-

ment utile pour appréhender ce qui peut sembler être une réalité par trop complexe. Les faits et chiffres qui figurent dans le Rapport sur l'EPT dans les pays industrialisés nous préviennent, quant à eux, que nul ne saurait se reposer sur ses lauriers. Le rapport insiste également sur la nécessité d'une approche intégrée interministérielle, interinstitutions pour s'attaquer aux multiples obstacles qui se dressent sur la route de la parité et de l'égalité entre les sexes.

Le *Rapport* de cette année nous rappelle que l'EPT n'est pas une idée élaborée dans les années 1990. L'idée est bien plus ancienne et inscrite dans les instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme qui découlent de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée après la seconde guerre mondiale. La plupart des pays reprennent ces principes fondamentaux dans leur législation nationale et sont ainsi juridiquement tenus de dispenser un enseignement gratuit et obligatoire à tous les enfants – du moins dans le degré primaire. Malheureusement, cette règle est trop souvent transgressée, et nous savons que de nombreux pays sont aujourd'hui encore loin de scolariser tous les enfants dans le primaire, sans parler de les mener jusqu'à l'achèvement de ce cycle.

Le *Rapport mondial* de suivi a aussi fait oeuvre utile en précisant bien ce qui distingue la parité de l'égalité. La parité, qui concerne les effectifs, est à la portée de la majorité des pays d'ici à 2015, pourvu que l'engagement de l'atteindre soit maintenu. L'égalité est une question plus fondamentale et nécessitera des réformes embrasant un vaste éventail de questions sociales et économiques. En définitive, l'égalité dans l'éducation passe par l'égalité dans d'autres domaines beaucoup plus vastes de la vie et du travail.

Par ailleurs, le *Rapport* est précieux par les exemples concrets qu'il cite de politiques et stratégies qui réussissent sur le terrain. Ce type d'information devrait conforter l'attitude positive si indispensable à la réalisation de progrès concrets. De plus, le *Rapport* assigne des priorités clairement définies à l'action nationale aussi bien qu'internationale, lesquelles priorités devront être prises en compte si l'on veut que l'EPT soit atteinte d'ici les douze prochaines années. Il ressort du Rapport que la communauté internationale ne relève que lentement le défi de Dakar. Même si la tendance va dans la bonne direction, des niveaux de financement plus élevés sont

nécessaires, et l'aide doit se concentrer davantage sur les pays qui en ont le plus besoin.

Nous sommes de mieux en mieux à même de saisir les difficultés de collecte et d'analyse des données auxquelles les pays et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) sont confrontés. Je suis convaincu que l'ISU accomplit un excellent travail et nous devrions admettre que le temps nécessaire pour procéder à la collecte, à l'analyse et à la présentation des statistiques entraîne inévitablement un retard par rapport à l'actualité. Un avantage important procuré par l'examen et l'analyse des progrès de l'EPT que réalisent parallèlement le Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous et le Rapport de suivi, est la plus grande attention que les gouvernements et l'Institut de statistique de l'UNESCO accordent aux systèmes de collecte de données ainsi qu'à la nécessité de renforcer les capacités liées aux statistiques.

Mesdames, Messieurs,

La coordination internationale est un processus évolutif complexe qui, selon moi, s'améliore depuis Dakar et est engagé dans la bonne direction. Nous devons approfondir notre expérience, améliorer la suite donnée aux suggestions du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail, et cela en liaison avec les actions du G8 et des Nations Unies. Ces améliorations devraient être réalisées dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par les ministres de l'éducation lors du Forum mondial sur l'éducation à Dakar en avril 2000. Après avoir longuement débattu des mécanismes de coordination et de suivi appropriés, les participants ont bien précisé leur volonté dans le Cadre d'action de Dakar. Je tiens à respecter cette volonté et ferai tout mon possible pour m'acquitter des responsabilités dont nous sommes ainsi investis. Les Etats membres ont approuvé notre action à la dernière session de la Conférence générale de l'UNESCO où j'ai affirmé que nous n'épargnons aucun effort pour répondre à la nécessité d'améliorer convenablement et durablement la coordination et la mobilisation.

Forte de l'appui continu et constructif de ses partenaires dans le cadre d'un champ de coopération élargi, l'UNESCO a bon espoir de pouvoir avancer rapidement sur la voie de la réalisation des objectifs de l'EPT. Nous devrions adopter une approche concrète et solide en nous inspirant de la vision de l'avenir, du courage et de l'esprit d'initiative dont le mouvement de l'EPT offre tant d'exemples. Nous

devrions travailler en harmonie et avec détermination pour maintenir le cap ensemble jusqu'à 2015. Les millions d'enfants, de jeunes et d'adultes encore privés d'éducation de base ne méritent pas moins.

Je vous remercie.

III. Déclaration du Parlement des enfants sur le droit à l'éducation

1. L'éducation doit être gratuite. La scolarité et l'ensemble des fournitures scolaires doivent être gratuites.
2. Il est indispensable de mettre un terme aux violences et aux tensions qui s'exercent au sein de la communauté pour que les enfants ne soient pas privés de leur enfance et qu'ils aient accès à l'éducation.
3. Les enfants devraient avoir une école à un kilomètre de leur maison.
4. Les enfants doivent pouvoir fréquenter de bonnes écoles équipées de tous les services et installations nécessaires.
5. Les écoles publiques et privées doivent dispenser le même enseignement ; les écoles publiques doivent dispenser un enseignement de qualité égale à celui des écoles privées.
6. Partout dans le monde les gouvernements doivent prendre des dispositions pour que les orphelins et les enfants démunis aient un abri et puissent bénéficier de l'éducation.
7. Le travail des enfants doit être entièrement aboli.
8. Les écoles doivent dispenser des cours spécifiques sur certaines maladies comme le VIH/sida. Les enfants atteints du VIH/sida ne doivent subir aucune discrimination à l'école.
9. Les filles et les garçons doivent recevoir la même éducation.
10. Les écoles doivent recevoir des informations sur les maladies dangereuses comme le VIH/sida, les enfants atteints du sida doivent suivre un enseignement à l'école (avec des équipements spéciaux).
11. Qu'ils soient pauvres ou riches, les gouvernements devraient destiner l'argent qu'ils dépensent pour fabriquer des armes de guerre à l'éducation.
12. L'éducation doit être gratuite et obligatoire pour les enfants de moins de 18 ans.
13. Les enfants doivent être autorisés à participer eux-mêmes à toutes les affaires qui les concernent.
14. Les enfants qui travaillent doivent bénéficier de certaines dispositions et d'une éducation séparée.
15. Les filles ne doivent subir ni harcèlement sexuel ni exploitation sexuelle à l'école. L'école doit être un lieu sûr pour tous les enfants et plus particulièrement pour les filles.
16. En cas de catastrophe naturelle ou autres difficultés, des dispositions particulières doivent être prises en faveur des enfants, notamment dans le domaine de l'éducation.
17. L'éducation doit être de bonne qualité, ce qui pour nous signifie :
 - (i) Des enseignants qualifiés qui savent comment enseigner et ont le désir d'enseigner.
 - (ii) Les écoles doivent être dotées d'installations médicales.
 - (iii) L'école est un lieu où on s'amuse.
 - (iv) Les enfants doivent participer à la planification des affaires scolaires et aux cours.
18. Ce qui est enseigné doit être intéressant et utile, l'éducation doit aider à trouver un emploi.
19. Il devrait y avoir un enseignant pour 30 élèves.
20. Les enfants de 0 à 6 ans doivent bénéficier d'une éducation séparée. Tous les enfants doivent être aimés de leurs parents.

Delhi, 10 November 2003

IV. Liste des participants

Orateurs principaux

KIRGHIZISTAN

■ S. Exc. M. Askar Akayev
 Président de la République du Kirghizistan
 C/o Permanent Delegation of the Kyrgyz Republic to UNESCO
 Ambassade du Kirghizistan
 47, rue de l'Abbaye 1050 Bruxelles – Belgique
 Tel: 32 2 640 18 68 / Fax : 32 2 640 01 31

INDE

■ S. Exc. M. A.B. Vajpayee
 Premier Ministre de l'Inde
 Prime Minister's Office Room No. 152,
 South Block, New Delhi – India
 Tel: 91 11 30 12 312 / Fax: 91 11 30 19 545
 E-mail: pmosb@pmo.nic.in

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

■ S. Exc. M. Arthur Zahidi N'Goma
 Vice Président de la République Démocratique du Congo
 Tel: (243) 99 52 374
 E-mail: kampempe@yahoo.fr
 Attn: Délégation permanente de la République Démocratique du Congo auprès de l'UNESCO
 Maison de l'UNESCO 1, rue Miollis 75732 Paris Cedex 15
 Tel: +33 1 45 68 3423 / Fax: +33 1 42 89 80 09

Etats Participants

BANGLADESH

■ Dr Jahan Ara Begum
 Special Advisor to Prime Minister for Primary and Mass Education
 Ministry of Primary and Mass Education
 Government of Bangladesh, Dhaka
 Tel: 00880-2-7168559 / Fax: 00880-2-9123616
 E-mail: advpmed@btb.net.bd
 pmeadv@pmobd.org

Accompagnée par

■ Prof. Tehamina Hussain
 Secretary
 Ministry of Primary and Mass Education
 Secretariat Building, Dhaka –1000 Bangladesh
 Tel: 88-02-7161598 / Fax: 88-02-7168871
 E-mail: pmed.gob@bdc.com

■ Mme Sultana Laila Hossain
 Bangladesh High Commission, New Delhi
 39, Dr. S. Radhakrishnan Marg, New Delhi
 Tel: 268 78 51 / Fax: 2F68 89 53
 E-mail: laila_dac@yahoo.com

■ M. Mohammad Ali Akhand
 Joint Secretary,
 Ministry of Programme and Mass Education
 Government of Bangladesh, Dhaka
 Tel: 88 02 91 4559

BRESIL

■ Mme Victoria Alice Cleaver
 Head of the Advisory Office for International Affairs
 Ministério da Educação
 Esplanada dos Ministérios, Bloco "L", Brasília, DF Brazil
 Tel: 005561 410 8836 / Fax : 005561 410 9229
 E-mail: vitoriacleaver@mec.gov.br

■ M. Antonio Gois
 Journalist, Folha de S. Paulo
 Rua Candido Gaffree, 36-CEP-22291-080 102-Rio de Janeiro
 Tel: 55 21 2542 6586
 e-mail: agois@folhasp.com.br

BURKINA FASO

■ S. Exc. M. Rakisouiligi Mathieu Ouédraogo
 Ministre de l'éducation de base et de l'alphabétisation de masse
 Ministère de l'éducation de base
 03 BP 7032 Ouagadougou 03
 Burkina Faso
 Tel: 00 226 30 66 00
 Email: benaoh@yahoo.fr

Accompagné par

■ M. Tibo Hervé Kaboré
 Secrétaire permanent du Plan Décennal de Développement de l'Enseignement de Base
 Ministère de l'Education
 MEBA 09 BP 143 Ouagadougou 09
 Tel: (226) 33 12 89 / Fax: (226) 33 12 88
 E-mail: tjherve@voila.fr

CHINE

■ S. Exc. M. Zhou Ji
 Ministre de l'Education
 Ministry of Education,
 35 Xidan Damucang 100816, Beijing, China
 Tel: (86) (10) 66096883/Fax: (86) (10) 66017912
 Email: natcomcn@public3.bta.net.cn

Accompagné par

■ M. Tian Xiaogang
 Secretary-General of the Chinese National Commission for UNESCO
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ M. Wang Jianguo
 Director-General of the Department of Basic Education
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ M. Wu Guokai
 Secretary
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ M. Wang Yibing
 Educational Expert,
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ Mme Dong Jianghong
 Director a.i. of Division of Education
 Chinese National Commission for UNESCO
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ M. Zhang Jin
 Programme Officer
 Ministry of Education
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

■ M. Cao Yipeng
 Programme Officer, Chinese National Commission for UNESCO
 N° 37 Damucany Hutong, Beijing China 100816
 Tel: 86 10 66096249 / Fax: 86 10 66017912

CONGO

■ S. Exc. Mme Rosalie Kama-Niamayoua
 Ministre de l'éducation
 Ministère de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation
 BP 2078 Brazzaville, Congo
 Tel: 00 242 66 45 43 / Fax: 00 242 81 18 86

Accompagnée par

■ M. Marie-Joseph Mallali-Youga
 Directeur des Etudes et de la Planification Scolaire, Coordonnateur national de l'EPT
 Ministère de l'enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation
 BP 2078 Brazzaville, Congo
 Tel: (242) 66 49 56

CUBA

■ S. Exc. Dr Luis Gómez Gutiérrez
Ministro de Educación
Calle 17 Esq. 0 Ciudad de la Habana, Mined
Republica de Cuba
Tel : (537) 33 8062/Fax : (537) 55 3105
Email : despacho@rimed.cu

Accompagné par

■ Dr Jorge Gonzáles Corona,
Asesor para la Colaboración International

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

■ Mme Elysée Munembewe
Ministre de l'Enseignement Primaire, Se-
condaire et Professionnel, Présidente de la
Commission Nationale pour l' UNESCO
Ministère de l'EPSP BP 32 – Kinshasa House
Tel : 9853619
E-mail : csapetim@yahoo.fr

Accompagnée par

■ M. Kinkela Mabula Nlandu
Directeur Chef de Service de l'EPT
Ministère de l'Enseignement Primaire et
Secondaire
Tel : 985356 19
E-mail : csapetim@yahoo.fr

■ M. Justin Dupar Kampempe
Secrétaire particulier du Vice Président
Tel : (243) 98497189
E-mail : kampempe@yahoo.fr

EGYPTE

■ Mme Samiha S. Peterson
Special Advisor to the Minister of Education
Ministry of Education, Cairo – Egypt
Tel : 57 87644/3 / Fax: 79 62 952
E-mail : peterss@stolaf.edu

■ Mme Nadia Gamal Eldin
Director of National Center for Education
Research and Development
Ministry of Education, Cairo – Egypt

FRANCE

■ S. Exc. M. Pierre-André Wiltzer
Ministre délégué à la coopération et à la
francophonie
15 et 20 rue Monsieur 75007 Paris
Tel : +(33) 1 53 69 30 00

Accompagné par

■ M. Dominique Girard
Ambassador of France to India

■ M. Olivier Boucher
Cabinet Counsellor

■ M. Thierry Hutteau,
Security Officer

■ Mme Malini Gupta
Interpreter

■ Mme Fabienne Couty
First Secretary, Liaison Officer

■ M. Jean Claude Tribolet
Cooperation Counsellor

■ M. François Goldblatt
Minister Counsellor

■ M. Jean-François Chenin
Deputy Cooperation Counsellor

■ M. Patrick Beck
Cooperation Department

■ M. Hubert de Milly
Cooperation Department

■ Mme Marie-France Gonnord
Cooperation Department

■ M. Patrick Madelin
Cooperation Department

GUYANA

■ S. Exc. Dr Henry Jeffrey
Ministre de l'Education
26 Brickdam, Georgetown – Guyana
Tel : 592 226 3094 / Fax : 592 225 5570
E-mail : hb945@hotmail.com
Attn : Ms Carmen Jarvis, Secretary-General
The Guyana National Commission to
UNESCO
Dargan House PO Box 1014, Goergetown,
Guyana
Tel : (592) 225-4306 / Fax : (592) 2 60645
E-mail : unesco@sdpn.org.gy

INDE

■ S. Exc. M. Murli Manohar Joshi
Minister of Human Resource Development
Off: Room No. 301, "C" Wing, Shastri Bha-
van, New Delhi
Tel : 23782698/23782387/ Fax : 23382365
Email : hrm@sb.nic.in

■ Dr Sonjay Paswan
Minister of State
Ministry of HRD, Shastri Bhavan, New Delhi

■ Mme Jaskaur Meena
Minister of State for Women Et Child Deve-
lopment
Ministry of Human Resource Development

■ M. Naveen Patnaik
Chief Minister, ORISSA
Alternate leader of the Indian Delegation
ORISSA Secretariat, Bhubaneswar, ORISSA
Pin - 751001
Tel: 253 1100 / Fax: 253 51 00
E-mail: cmo@ori.nic.in

■ M. Sushil Chandra Tripathi
Secretary, Elementary Education and Lite-
racy
Ministry of Human Resource Development,
Government of India
Room n° 124 "C" , Shastri Bhavan, New
Delhi 110 001
E-mail: hrm@sb.nic.in
Tel: + 91 11 2338 2587 / Fax: (01 1)338
1859 338 2365

■ Dr K. Venkatasubramanian
Member Education Planning Commission
Sansad Marg - New Delhi

■ M. Kumud Bansal
Additional Secretary, Ministry of HRD,
Shastri Bhavan, New Delhi - India

■ M. K. M. Acharya
Joint Secretary, Elementary Education and
Literacy
Shastri Bhavan, New Delhi - India

■ Mme Vrinda Sarup
Joint Secretary, Elementary Education and
Literacy
Shastri Bhavan, New Delhi - India

■ M. Jagan Mathew
Joint Secretary, EE and Adult Literacy,
Shastri Bhavan, New Delhi, India

■ M. C. Balakrishnan
Joint Secretary, M/O HRD, Shastri Bhavan,
New Delhi

■ Prof. J. S. Rajput
Director NCERT, New Delhi – India

■ Prof. B. P. Khandelwal
Director NIEPA, New Delhi – India

■ Jagadananda Panda
Secretary, School and Mass Education, Go-
vernment of Orissa
ORISSA Secretariat, Bhubaneswar, ORISSA
Pin - 751001
Tel: 253 6631 / Fax: 2536755
E-mail: secysme@ori.nic.in

■ Kalpana Awasthi
SPD-EFA Uttar Pradesh
Vidya Bhawan Nishatganj Luknow
Tel: 2780384

JAPON

■ S. Exc. M. Ichiro Fujisaki
Deputy Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
2-11-1 Shiba-kouen
Minatu-ku, Tokyo 105-8519, Japan
Tel : (81-3) 6402 2661/ Fax: (81-3) 6402 2662

Accompagné par

■ M. Yasuhori Yukimatsu
Director Office for International Cooperation, International Affairs Division

■ M. Toshikazu Ishino
Minister-Counsellor
Permanent Mission of Japan to UNESCO

■ M. Naoki Yokobayashi
Officer of the research and Programming Division, Economic Cooperation Bureau

■ M. Toshifumi Sakai
Resident Representative JICA India Office

■ Mme Yamazaki Miyuki
Project Formulation Adviser, JICA
ALF Centre Bldg Sarsad Marg, New Delhi 110001
Tel: 011 2331 1990 Fax: 011 2331 199-
E-mail: jicaid@jica.go.jp

KENYA

■ S. Exc. M. Georges Saitoti
Ministre de l'Education
Ministry of Education
P.O. Box 30040 Nairobi, Kenya
Tel: 00 254 20 214 287/Fax: 00 254 20 33 44 11

Accompagné par

■ M. Gathoga W. Chege

■ Mr Joshua Loiboo Tonkei
Ministry of Education, Science and Technology
30040 Nairobi – Kenya
Tel : 334411 / Fax : 21 01 63

■ M. Gathoga Chege
Principal Economist P.A. to Minister
Ministry of Education, Science and Technology
P.O. Box 30040 Nairobi – Kenya

■ Mme Fenny Mhakisha
Kenya High Commission,
34 Paschimi Marg, Vasant Vihar, New Delhi – India
Tel: 261 4 6538 / Fax: 261 538 64
E-mail: fewamwa@yahoo.com

■ M. Stephen Karaba
Ministry of Education
P.O. Box 4111 Nairobi – Kenya

■ M. Salome Wanjiku Giichora
P. O. Box 30040 Nairobi – Kenya
Tel : 33 44 11 30452 / Fax: 254 20 214 287
E-mail : salomegichura@hotmail.com

■ M. Gabriel Kimoroko Lengoiboni
Senior Deputy Director of Education
P.O. Box 30040 Nairobi – Kenya
Tel: 33 44 11 ext 30519 / Fax: 336599
E-mail: glengoiboni@yahoo.com

■ M. Lazarus Amayo
Kenya High Commission,
34 Paschimi Marg Nasant Vihar, New Delhi – India
Tel: 26146538 / Fax: 261 6550
E-mail: kendledu@vsnl.com

■ M. John Enyamen Lokure
Ministry of Education, Science and Technology
P.O. Box 30040 Nairobi – Kenya

KIRGHIZISTAN

■ First Lady Mme Mairam Akaev

■ M. Osmonakun Ibraimov
State Secretary

■ S. Exc. M. Askar Aitmatov,
Ministre des Affaires Etrangères

■ S. Exc. Mme Ishengul Boldjurova,
Ministre de la Culture

■ M. Askar Kakeev
Adviser to the President, President of the Kyrgyz State University

■ M. Bakyt Beshimov
Ambassador of the Kyrgyz Republic to India

■ Adash Toktosunova
Secretary General, Kyrgyz National Commission for UNESCO

■ Jeenbek Kulubayev
Deputy Minister of Foreign Affairs

MAROC

■ S. Exc. M. Mohamed Louafa
Ambassador
Embassy of the Kingdom of Morocco to India
33, Golf Links, New Delhi – India
Tel: 24 63 930 / Fax: 246 36 225

■ M. Mohamed Ahammich
Conseiller,
Embassy of the Kingdom of Morocco to India
33, Golf Links, New Delhi – India
Tel: 24 63 930 / Fax: 246 36 225

NIGERIA

■ S. Exc. M. Fabian Osuji
Ministre de l'Education
Federal Ministry of Education
Plot 54, Cadastral Zone A8
Off Adetokunbo Ademola Crescent,
Off Cairo Street
Wuse II, P.M.B. 476 Garki
Abuja
Nigeria
Tel: (234) 9523 2800 / Fax: (234) 9523 7839

Accompagné par

■ Mme Amina Ibrahim
EFA National Coordinator
Federal Ministry of Education, Abuja – Nigeria
Tel: 243 9 52 32800 / Fax: 243 9 314 3990
E-mail: efa@nigeriafirst.org

■ Mme Maryam Y. Kamtagum
Secretary General Nigerian National Commission,
Federal Ministry of Education, Abuja – Nigeria
Tel: 243 9 413

■ M. Charles Obinna
S.A. Hon. Minister
Federal Ministry of Education
Abuja – Nigeria
Tel: 08 033 26 5088

■ M. Usman B. Ahmed
Director Primary and Secondary Education
Abuja – Nigeria

■ M. Abraham Puko
Nigeria High-Commission
EP-4 Wandra Gupta Marg, Chanakyapuri,
New Delhi – India

PAKISTAN

■ S. Exc. Mme Zobaida Jalal Khan
Federal Minister of Education
Ministry of Education, Government of Pakistan
"D" Block Pak
Secretariat Islamabad, Pakistan
Tel: (92 51) 9 204 997/ Fax: (92 51) 9 2 15700

Accompagnée par

■ Dr Baela Jamil,
Technical Adviser
Ministry of Education, Islamabad – Pakistan
Tel: 9242 9535270 / Fax: 9242 67 539271
E-mail: bjmoe@yahoo.com

■ M. Taj M. Qureshi
Deputy Educational Adviser,
Ministry of Education, EFA Wing, Sector
g-8/4
Islamabad – Pakistan
Tel: 92 51 9261705 Fax: 92 51 92 613 94

Organisations Multilatérales et Bilatérales

Department For
International Development
(United Kingdom)

■ M. Masood Ahmed
Director-General, Policy and International
Programmes
1 Palace Street, London SW1E SHE
United Kingdom
Tel: 0207 023 0190 / Fax: 0207 023 0287
E-mail: masood-ahmed@dfid.gov.uk

Accompagné par

■ M. Desmond Bermingham
Senior Education Adviser/Head of Profes-
sion
1 Palace Street, London SW1E SHE
United Kingdom
Tel: 0207 023 0190 / Fax: 0207 023 0287
E-mail: d-bermingham@dfid.gov.uk

■ Sonal Bhatt
Private Secretary of Director-General

Organisation
Internationale du Travail
(OIT)

■ M. Frans Röselaers
Director of the ILO InFocus Programme on
Child Labour
International Labour Office
4, route des Morillions, CH-1211
Geneva 22, Switzerland
Tel: +41 22 799 7523 / Fax: +41 22 798
8685
Email: roselaers@ilo.org

Accompagné par

■ Mme Urmila Sarkar
Head Education Unit, ILO-IPEC, Geneva
Tel: (41 22) 799 7508 / Fax: (41 22) 799
8771
E-mail: sarkar@ilo.org

Commission Européenne

■ M. Friederich Hamburger
Head of Cabinet of the Commissioner for
Development and Humanitarian Aid
Rue de Genève 12
B-1140 Bruxelles, Belgium
Tel : (32 2) 2981002 / Fax: (32 2) 2981 099
E-mail: friedrich.hamburger@cec.eu.int

Accompagné par

■ Mme Marja Karjalainen
Administrator
Square Marie-Louise 9, 1000
Brussels, Belgium
Tel: +32 2 299 63 80
E-mail: marja.karjalainen@cec.eu.int

■ Mme Sabina Bindra
Education Programme Coordinator
European Commission,
F10/12 Vasani Vinar, New Delhi
Tel: 261 46672 / Fax: 26148874
E-mail: ecepo@bol.net.in

Programme des
Nations Unies sur
VIH/SIDA (UNAIDS)

■ M. Peter Piot
Executive Director
Attn: Ms Krittayawan Boonto
20, avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Swit-
zerland
Tel: +41 22 791 3666 / Fax: +41 22 791 4187
E-mail: piotp@unaids.org

Accompagné par

■ Mme Krittayawan Boonto
Executive assistance to the Executive Di-
rector
20, avenue Appia CH-1211 Geneva 27 Swit-
zerland
Tel: 41 22 79 14709
E-mail: boontok@unaids.org

■ Mme Gillian Holmes
Chief, Programme Development
Tel: 00 41 22 791 4644 / Fax: 004122 791

NORVEGE

■ M. Tor Erik Gjerde
Senior Advisor, Multilateral Department
Norwegian Ministry of Foreign Affairs
Tel: 47 22 24 39 74 / Fax: 47 22 24 37 90
Email: tég@mfa.no

■ M. Renu Wadehra
Norwegian Embassy, New Delhi
50 C Shanti Panth Chanakyapuri, New Delhi
– 21
Tel: 011- 26873532 ; 26 115042 / Fax: 26
87 38 14
E-mail: renu.wadehra@hotmail.com

Programme des
Nations Unies pour le
Développement (PNUP)

■ M. Zéphirin Diabré
Under Secretary-General, Associate Admi-
nistrator
1 United Nations Plaza, New York, N.Y.
10017 U.S.A
Tel: (212) 906 5791 / Fax: (212) 906 5364
Email: Zephirin.diabre@undp.org

Accompagné par

■ M. Renaud Meyer
Administrative Specialist

■ Dr Maxime Olson
UNDP Resident Representative and UN Re-
sident Coordinator in India
55 Lodi Estate New Delhi 11003 India
Tel: 246 2 88 77

Fonds des Nations Unies
pour l'Enfance (UNICEF)

■ Mme Carol Bellamy
Executive Director
United Nations Children's Fund
3 United Nations Plaza
New York, N.Y. 10017 U.S.A
Tel: (1 212) 326 7028 / Fax: (1 212) 326 7758

Accompagnée par

■ M. Cream Wright
Chief of Education, Programme Division

■ Mme Katharina Hulshof
Chief of Staff

■ M. Alfred Ironside
Chief of Media

■ M. Edwin Judd
Director, Programme Division

■ Mme Patricia Moccia
Editor, Chief of Communications

■ Mme Noala Skinner
Programme Officer, Education

■ Mme Katharina Hulshof

■ Mme Suzanne Allman

■ Mme Sadig Rashid
Agent,
C/o UNICEF 73 Lodi Estate
New Delhi 3
Tel: 246 90 401

■ Mme Maria Callivis
UNICEF Representative in India
73 Lodi Estate 110003 New Delhi
Tel: 246 90 401

Le Fonds des Nations
Unies pour la population
(UNFPA)

■ M. Kunio Waki
Deputy Executive Director
United Nations Population Fund
220 East 42nd Street, 19th Floor
New York, N.Y. 10017 U.S.A
Tel: (1 212) 876 8318 / Fax: (1 212) 297
4911
Email: waki@unfpa.org

Accompagné par

■ M. François Farali
UNFPA India
55 Lodi Estate
Tel: 98 103 99055
E-mail: farali@unfpa.org

US Agency for
International Development
(USAID)

■ M. Frederick Schieck
Deputy administrator
1300 Pennsylvania Avenue N.W. Washing-
ton, D.C. 20523, U.S.A
Tel: 202-712-4070 / fax: 202-216-3455
fschieck@usaid.gov

Accompagné par

■ M. John Grayzel
Director, Office of Education
1300 Pennsylvania Ave., NW
Washington, DC 20523
USA
Tel: 1 202 712 0732 Fax: 1 202 712 0077
E-mail: jgrayzel@usaid.gov

■ Mme Dana Davis Fischer
USAID New Delhi
Office of Social Development,
USAID India, US Embassy, Shanti Path,
New Delhi -110021
Tel: 241 98 519 / Fax: 241 98612
E-mail: danafischer@usaid.gov

■ M. Walter North
Mission Director, USAID India / Acting De-
puty Chief of Mission, U.S. Embassy, New
Delhi
Tel: 241 98 618 / Fax: 241 98 612
E-mail: wnorth@usaid.gov

■ Mme Ashi Kathuria
Deputy Director, Office of Social Develop-
ment,
USAID India, US Embassy, Shanti Path,
New Delhi -110021
Tel: 241 987 09 / Fax: 241 98 612
E-mail: akathuria@usaid.gov

■ Mme Robin Jometta Brinkley
Special Assistant to USAID Deputy Admi-
nistrator
1300 Pennsylvania Avenue, N.W. Washing-
ton DC, 20523
Tel: 2020712 0354 / fax: 202 216 3455
E-mail: rbrinkley@usaid.gov

Banque mondiale

■ M. Jean-Louis Sarbib
Senior Vice President, Human Development
World Bank, 1818 H Street, N.W.
Washington D.C. 20433, U.S.A
Tel: (202) 473-1000
E-mail: jsarbib@worldbank.org

Accompagné par

■ Mme Ruth Kagia
Director for education, Human Development
Network
Tel: (1 202) 473 3314 / Fax: (1 202) 522
3233
E-mail: rkagia@worldbank.org

■ Mme Michelle Riboud
Sector manager, Education Human Develop-
ment South Asia Region
Tel: 1 202 473 8743
E-mail: mriboud@worldbank.org

Organisations Non- Gouvernementales

Bureau de l'Asie et du
Pacifique sud pour
l'éducation des adultes (ASPBAE)

■ Mme Maria Khan
Secretary General
c/o. H. Bhargava, First Floor Shroff Cham-
bers 259/261
Perin Nariman Street, Fort Mumbai-400
001, India
Tel: +91 22 22694667/Fax: + 91 22
22679154
Email: aspbae@vsnl.com

Accompagné par

■ Mme Menaka Roy
Programme Officer, Education
E 44 Oxford Apts
11 Patparganj, IP Extension, New Delhi
110092 India
Tel & Fax: 91 11 2272 65 30
E-mail: menakaroy@vsnl.com

■ M. Gorgui Sow
ANCEFA
3007 Dakar Yoff
Tel: (221) 824 2244 / Fax: (221) 824 13 63
E-mail: ancefa@sentoosn

Community and Institutional
Development (CID)

■ Mme Laila Iskandar
Managing Director
17 El Mara'shly Street, 7th Floor, Apt.16,
Zamalek, Cairo, Egypt
Tel: +202 736 4479/Fax: +202 736 4476
Email: laila@cid.com.eg

Education Internationale

■ Mme Mary Hatwood Futrell
President
Education International (Dean)
Graduate School of Education and Human
Development
George Washington University
2134 G. Street N.W. Washington D.C. 20052
U.S.A
Tel: + 202 994 6161/Fax: + 202 994 8613
Email: mfutrell@gwu.edu

Accompagnée par

■ M. Emanuel Fatoma
Education International Belgique
5 Bld du Roi Albert II, 1210 Brussels - Bel-
gium
Tel: 32 2 22 40 611 / Fax: 32 2 22 40 606
E-mail: emanuel.fatoma@ei-ie.org

Forum des femmes
éducatrices africaines (FAWE)

■ Mme Bouli Ali Diallo
President
Université Abdou Momouni BP 10896 Nia-
mey - Niger
Tel: +227 73 25 31 / Fax: +227 73 38 62
E-mail: dialloba@intnet.ne

Campagne mondiale pour l'éducation

■ M. Kailash Satyarthi
Chairperson, Global March Against Child
Labour
L-6 Kalkaji, NewDelhi, 110019, India
Tel: (91) 11 26224899 / Fax: (91) 11 623
6818
Email: kailashsatyarthi@globalmarch.org

Accompagné par

■ Mme Anne Jellema
Advocacy Coordinator
C/o Education International
Bld du Roi Albert II, 5 (8th floor)
1210 Brussels, Belgium
Tel: 27 21 788 6783 / Fax: 27 21 788 5901
E-mail: anne@campaignforeducation.org

■ M. Sudhanshu Joshi
Northern Advocacy Center
ICCLE Global March

■ Mme Joanne Nina Walker
Global March Against Child Labour

Red de Educacion Popular entre
Mujeres de America y el Caribe
■ Mme Imelda Arana Saenz
Director, Colombia
Calle 47 No. 6-11 Apto. 201, Bogota - Co-
lombia
Tel: 2823085
E-mail: iarana@col-online.com

Invité spécial

■ M. Anil Bordia
Chair, Editorial Board for Global EFA Moni-
toring Report
Foundation for Education and Development,
Former Education
Secretary 72 Devi Path, Kanota bagh, Jaï-
pur-302004, India
Tel: +(91 14) 157 3141/Fax: (91 14) 162
4741
Email: anilbordia@hotmail.com

Observateurs Permanents

Commonwealth Secretariat
■ Mme Nancy Spence
Director, Social Transformation Programme
Division
Commonwealth Secretariat
Marlborough House Pall Mall
London SW1Y 5HX
Tel: 020 7747 6460/Fax: 020 7747 6287
Email: n.Spence@commonwealth.int

CONFENEM

■ Mme Adiza Hima
Secrétaire général
Immeuble Kébé (Extension 3^{ème} étage)
B.P. 3220 Dakar, Sénégal
Tel: (221) 821 6022/Fax: (221) 821 3226
Email: confemen@sentoosn

Observateurs Nationaux

All India Women's Conference
■ Sarojini House 6, Bhajwandass Road,
New Delhi 110001
Tel: 23381165 / 23389680 / Fax: 238 4092
e-mail: aiwcctc@nda.vsnl.net

Amar Jyoti Charitable Trust
■ Dr Uma Tuli
Secretary General
Karkardooma Vikas Marg Delhi-India-
110092
Tel: 91 11 2735205/Fax: 91 11 23722521
Email: amarjoti@del2.vsnl.net.in

Friends of Tribal Society
■ M. P.D. Chittilangia
President
19, Ganga Prasad
Mukherjee road Kolkata-700025 India
Tel: 24321 334 35 / Fax: 243 21 333

Chetna Janhit Society, Martial Arts
Coaches Association of India
■ Kaushal
Pocket R - 70 D, Dilshad Garden
New Delhi 110095
Tel: 22 12 9469

Pratham
■ Dr Madhav Chauvan
Program Director
Second Floor, Tardeo Road
Nana Chowk Mumbai-400007 India
Tel: (022) 23851405
Email: madhavchavan@vsnl.com

UNESCO

M. Koïchiro Matsuura
Director-General

M. John Daniel
Assistant Director-General for Education

M. Abhimanyu Singh
Directeur, Division de la coordination inter-
nationale et de suivi de l'EPT

Rapport mondial de suivi
sur l'EPT

M. Christopher Colclough
Director

M. Steve Packer
Deputy Chief Editor

Division de la coordination
internationale et du suivi
de l'EPT

Mme Lene Buchert
Senior Programme Specialist

Mme Khawla Shaheen
Senior Programme Specialist

M. Hilaire Mputu Afasuka
Programme Specialist

M. Kaviraj Appadu
Senior Programme Specialist, IIEP

Mme Satoko Yano
Assistant Programme Specialist

Mme Mary Konin
Clerk

Rapporteurs

M. Clinton Robinson
Chief Rapporteur

Mme Cynthia Guttman
Co-Rapporteur

Autres

M. Kabir Shaikh
Director, UNESCO/UNRWA Department of
Education
UNRWA HQs, Amman
Jordan

M. Mokhtar Abidi
Conference Clerk, Conference Service Sec-
tion

Mme Akemi Yonemura
Programme Specialist

Mme Mona Sedwal
UNESCO New Delhi

Mme Maria Malevri
UNESCO New Delhi

Siège

Mme Aïcha Bah Diallo
Deputy Assistant director-General for Edu-
cation

M. Mark Richmond
Senior Executive Officer, Office of the Di-
rector-General

M. Vladimir Kouchnirenko
Liaison Officer in the Asia and Pacific
Section ,ERC

Mme Amita Vohra
Executive Officer, Office of the Director-
General

M. Anthony Krause
Executive Officer, Office of the Director-
General

Mme Susan Williams
Deputy Chief of Section, Editorial Section
(Communication/Publicity)

Mme Denise Lievesley
Director, UIS
Canada

M. Moshen Tawfik
Director, UNESCO Office New Delhi
India

M. Sheldon Shaeffer
Director, UNESCO Bangkok Office
Thailand

Mme Anjum Haque
Director, UNESCO Almaty Office
Kazakhstan

Interprètes

M. John Li
Interprétation Section, UNESCO Paris

Mme Xiao-An Lin
Interprétation Section, UNESCO Paris

Mme Christiane Tchao
Interprétation Section, UNESCO Paris

M. Nicolas Simon
Interprétation Section, UNESCO Paris

Mme Leda Zuckerman
Interprétation Section, UNESCO Paris

V. Programme de la réunion

Le Groupe de haut niveau contribuera à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Grâce aux informations du rapport de suivi (...), il permettra également de veiller à ce que la communauté mondiale rende compte des engagements pris à Dakar (Cadre d'action de Dakar, paragraphe 19).

Résultats attendus

- Maintenir l'élan politique mondial et mobiliser des ressources pour la réalisation des objectifs de l'EPT;
- Développer un Plan d'action international pour l'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005;
- Passer en revue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de Dakar; identifier les défis majeurs; et dégager des stratégies et des priorités;
- Faire le point sur la concrétisation des engagements internationaux pris pendant et après Dakar, et s'accorder sur les moyens de les atteindre.

Lundi 10 novembre 2003

10h00 – 13h00 *Enregistrement à l'Hôtel Ashok*

18h00 – 19h30 *Cérémonie d'ouverture à Vigyan Bhawan*

Président:

Murli Manohar Joshi, Ministre du Développement des ressources humaines, Inde

Discours d'ouverture:

Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Allocutions principales:

- *Les défis de l'Éducation pour tous dans les pays en transition*

Askar Akayev, Président du Kirghizistan

- *Réaliser l'Éducation pour tous dans des situations de post-conflit et de reconstruction*

Arthur Zahidi N'Goma, Vice Président, République démocratique du Congo

- *Message du Président de la République française sur l'Éducation pour tous*

Pierre Wiltzer, Ministre délégué de la coopération et de la Francophonie, France

Discours inaugural: L'Éducation pour tous: un droit inaliénable

A.P. Vajpayee, Premier Ministre de l'Inde

20h30 *Réception de bienvenue offerte par le Ministère du développement des ressources humaines, gouvernement de l'Inde (Hôtel Ashok)*

Mardi 11 novembre 2003

Session de Travail I (Hôtel Ashok)

9h30 – 13h00 *Éducation pour tous: le chemin vers l'égalité entre les sexes?*

Président: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO

Intervenant principal: Christopher Colclough, Directeur, Rapport mondial de suivi sur l'EPT

Répondants:

- Hussein Kamel Bahaa El Din, Ministre de l'éducation, Égypte

- Zephirin Diabré, Administrateur associé, PNUD

- Friedrich Hamburger, Chef de Cabinet de Paul Nielson, membre de la Commission pour le développement et l'assistance humanitaire, Commission européenne

Cette session mettra en lumière les progrès vers l'accomplissement des six objectifs de l'EPT, tout en portant une attention particulière à la question des genres. Elle soulignera les obstacles majeurs ainsi que les opportunités à la réalisation de la parité des sexes d'ici 2005, et de l'égalité des sexes d'ici 2015. Les enjeux de planification et de financement seront soulignés. Les politiques et les stratégies ayant réussi, dans des contextes particuliers, à favoriser la parité et l'égalité des sexes, serviront de base aux interventions des répondants. Celles-ci pourraient faciliter les recommandations provisoires du Groupe de haut niveau et l'identification des actions à entreprendre par les différentes entités concernées (gouvernements, agences d'assistance financière et technique, organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile). Cette question est tout particulièrement traitée dans les chapitres 2, 3 et 4 du Rapport mondial de Suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004, Genre et Education pour tous : un pas vers l'égalité.

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre :
Mary Hatwood Futrell, Président, Education international.

13h00 – 14h15 *Déjeuner offert par le Directeur général de l'UNESCO (Hôtel Ashok).*

Session de Travail II

14h30 – 18h00 *Il est urgent d'agir : établir la parité entre les sexes d'ici 2005*

Président et intervenant principal : Mme Zobaida Jalal, Ministre de l'éducation, Pakistan

Répondants :

- Jahan Ara Begum, Conseiller spécial du Premier Ministre pour l'enseignement primaire et l'alphabétisation, Bangladesh
- Pongpol Adireskarn, Ministre de l'éducation, Thaïlande
- Maria Khan, Secrétaire général, ASPBAE

Cette session se fondera sur les résultats du Rapport de suivi, les recommandations et les actions provisoires présentées et discutées pendant la session de travail I. Son objectif est de parvenir à un accord sur les mesures urgentes devant être prises par les gouvernements, les agences multilatérales et bilatérales, les organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile afin de promouvoir l'élimination des inégalités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 et la réalisation de l'égalité des sexes dans l'éducation d'ici 2015. Il existe un risque de lassitude si la communauté internationale continue de lancer des objectifs qui ne sont pas tenus dans les délais prescrits. Le programme d'action reflètera la réaffirmation des engagements pris par les partenaires de l'EPT pour accélérer les progrès vers la réalisation de la parité entre les sexes à l'école. Cette question est tout particulièrement traitée dans les chapitres 3 et 4 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004.

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre :
Peter Piot, Directeur exécutif, UNAIDS

19h30 *Programme culturel, suivi d'un dîner offert par le Ministre du Développement des ressources humaines, gouvernement de l'Inde (Hôtel Ashok)*

Mercredi 12 novembre 2003

Session du Travail III

9h00 – 11h00 *Politiques nationales de réforme et planification – quelles différences ?*

Président et intervenant principal : Arthur Zahidi N'goma, Vice Président de la République Démocratique du Congo

Répondants :

- Georges Saitoti, Ministre de l'éducation, Kenya
- Kailash Satyarthi, Président, Campagne mondiale pour l'éducation

Parvenir à une plus grande égalité des sexes requiert une planification et des réformes ciblées ainsi que des mesures politiques et sociales dépassant le strict cadre du mandat des ministères de l'éducation. La discussion portera sur les réformes, les stratégies et les programmes identifiés par le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/4 ayant très distinctement favorisé, dans certains contextes, les progrès vers l'EPT, tels que : une conception plus large de la gouvernance, la participation de la société civile, la décentralisation, l'éducation primaire gratuite, la réforme pour une éducation de qualité. Cette session tendra à souligner leur capacité à servir de base à des recommandations et actions spécifiques. Ces questions sont tout particulièrement traitées dans les chapitres 5 et 6 (en partie) du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004.

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre :

Masood Ahmed, Directeur général, Politiques et Programmes Internationaux, Département du Développement International, Royaume-Uni.

Session de Travail IV

11h00 – 13h00 *Honorer nos engagements internationaux : un moment charnière ?*

Président et intervenant principal : Pierre-André Wiltzer, Ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, France

Répondants :

- Mathieu Ouedraogo, Ministre de l'éducation de base et de l'alphabétisation, Burkina Faso.
- Carlos Avila Molina, Ministre de l'éducation, Honduras.
- Jean Louis Sarbib, Premier Vice-Président, Développement des ressources humaines, Banque Mondiale.

Malgré les engagements pris à Dakar, à Monterrey et aux réunions des pays du G-8, l'aide publique au développement est toujours en dessous du seuil établi en 1990 et l'aide à l'éducation reste toujours insuffisante par rapport aux objectifs projetés pour financer le programme de l'EPT. Certains pays et régions très défavorisés n'ont pas accès à la part d'aide qui leur revient. L'Initiative de mise en œuvre accélérée souffre d'un manque de financement, y compris même à l'égard des sept premiers pays concernés. Ceci soulève la capacité des agences multilatérales et bilatérales à tenir et honorer leurs engagements en faveur de l'EPT. Une plus grande et plus efficace harmonisation est également nécessaire pour réduire la charge administrative qui pèse sur les pays en voie de développement. Cette session aura pour objectif de faire des recommandations et proposer des actions pour un meilleur soutien à l'EPT, en utilisant l'Initiative de mise en œuvre accélérée comme un levier d'action efficace et en assurant une plus grande visibilité aux questions de genre sur l'agenda international. Ces questions sont tout particulièrement traitées dans la première partie du chapitre 6 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004.

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre :

Fred Schieck, Administrateur adjoint, USAID

13h00 – 14h15 *Déjeuner offert par le Ministre du développement des ressources humaines, gouvernement de l'Inde (Ashok Hôtel)*

Session du Travail V

14h30 – 16h30 *Aller de l'avant : les défis de la coordination et de la coopération*

Président et intervenant principal : Zhou-Ji, Ministre de l'éducation, Chine

Répondants :

- Ichiro Fujisaki, Ministre adjoint des Affaires étrangères, Japon
- Habib El Malki, Ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, Maroc

Face au besoin d'accélérer les progrès vers les six objectifs de l'EPT, la collaboration et la coordination doivent être renforcées au niveau international, régional, sous-régional et national. Les participants sont invités à faire des propositions sur la manière de renforcer l'impact, et améliorer le suivi du Groupe de haut niveau et du Groupe de travail sur l'éducation pour tous. L'attention doit être portée sur les liens entre le Groupe de haut niveau et le groupe de

donateurs de l'Initiative de mise en œuvre accélérée. Cette session doit permettre d'obtenir un accord sur l'important travail de collecte de données et d'analyses à entreprendre par l'Institut de Statistiques de l'UNESCO, en particulier par le développement d'indicateurs pour l'alphabétisation, l'éducation non formelle et la qualité. Le rôle et la fonction du Rapport mondial du suivi sur l'éducation pour tous devraient être étudiés. Ces questions sont tout particulièrement traitées dans la seconde partie du chapitre 6 du Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2003/2004.

Discussion

Tendances principales, recommandations et actions à entreprendre:

John Daniel, Sous-Directeur général pour l'Education, UNESCO

Session du Travail VI

- 16h30 – 17h30 *Accord sur la marche à suivre*
Président: John Daniel, Sous-Directeur général pour l'Education, UNESCO
- 18h30 – 18h45 *Adoption du Communiqué*
Président: Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO
- 18h45 – 19h00 *Remarques finales*
Murli Manohar Joshi, Ministre du développement des ressources humaines, de la science et de la technologie, Inde
- 19h30 *Réception de clôture offerte par le Directeur général de l'UNESCO (Ashok Hôtel)*

Notes :

- Chaque session de travail sera introduite par le Président et intervenant principal de la session qui, à partir du Rapport mondial de suivi, exposera en dix minutes les enjeux majeurs de discussion de la réunion. Cet exposé sera suivi de trois réponses (de cinq minutes chacune) présentant réflexions et considérations supplémentaires pour le débat. Le rôle du Président est de conduire la session à faire des recommandations spécifiques pour les actions à mener. Les tendances principales, les recommandations et les actions à entreprendre seront exposées en dix minutes à la fin de chaque session. Les résumés serviront de base pour parvenir à un consensus sur les lignes d'action à adopter, sur la communication et sur le suivi pour la session de travail VI.
- La réunion sera co-présidée par le Directeur général de l'UNESCO et le Ministre du Développement des ressources humaines, gouvernement de l'Inde.
- La séance d'ouverture sera ouverte au public (retransmission en direct à la télévision en Inde); les autres sessions sont réservées aux participants.
- Thé et café seront disponibles pour les participants, mais il n'y aura pas de pause pendant les sessions, à l'exception de la session d'ouverture à Vigyan Bhawan, le 10 novembre.
- Le Communiqué sera rédigé par un groupe de rédaction («sherpas»). Le Groupe des Sherpas se réunira à l'hôtel Ashok le lundi après-midi, le mardi à la fin de la session de travail II et le mercredi lors d'un déjeuner de travail.
- Un briefing sur le Communiqué du Groupe de Haut Niveau aura lieu avec les médias à la fin de la réunion.
- Événements parallèles.
le 10 novembre, 19h45 – 20h00 à l'Hôtel Ashok: Inauguration de l'Exposition sur l'EPT en Inde (organisée par le gouvernement de l'Inde, l'UNESCO et l'UNICEF); 20h00 – 20h30: Projection du film sur l'EPT en Inde (produit par l'UNICEF et le gouvernement de l'Inde);
le 11 novembre, 19h30 à l'Hôtel Ashok: le gouvernement de l'Inde présentera un programme culturel.
- Les informations générales sur la réunion et le logement sont disponibles sur le site : <http://www.hlgnewdelhi.com/>
- Une réunion du groupe de donateurs de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'EPT, convoquée par la Banque mondiale et l'UNESCO et co-présidée par le Canada et la Norvège, aura lieu à Oslo du 20 au 21 novembre 2003.

Liste des acronymes

SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
ASPBAE	Asia South Pacific Bureau of Adult Education
CEDAW	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes
E-9	Groupe des neuf pays à forte population : Bangladesh, Brésil, Chine, Egypte, Inde, Indonésie, Mexique, Nigeria, Pakistan
IDE	Indice du développement de l'Education pour tous
EPT	Education pour tous
UE	Union Européenne
IMDA	Initiative de mise en œuvre accélérée
G-8	Groupe de huit démocraties industrialisées : Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Fédération de Russie, Royaume-Uni, Etats-Unis.
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
TBS	Taux brut de scolarisation
PIB	Produit intérieur brut
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
ODM	Objectifs de développement du Millénaire
ONG	Organisation non gouvernementale
OEA	Organisation des Etats américains
APD	Aide publique au développement
DSRP	Documents de stratégie de réduction de la pauvreté
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agences des Etats-Unis pour le développement international